

AOUT
SEPTEMBRE
1975
N° 147

LUMIERES DANS LA NUIT

18^e ANNÉE
LE N° 4^F

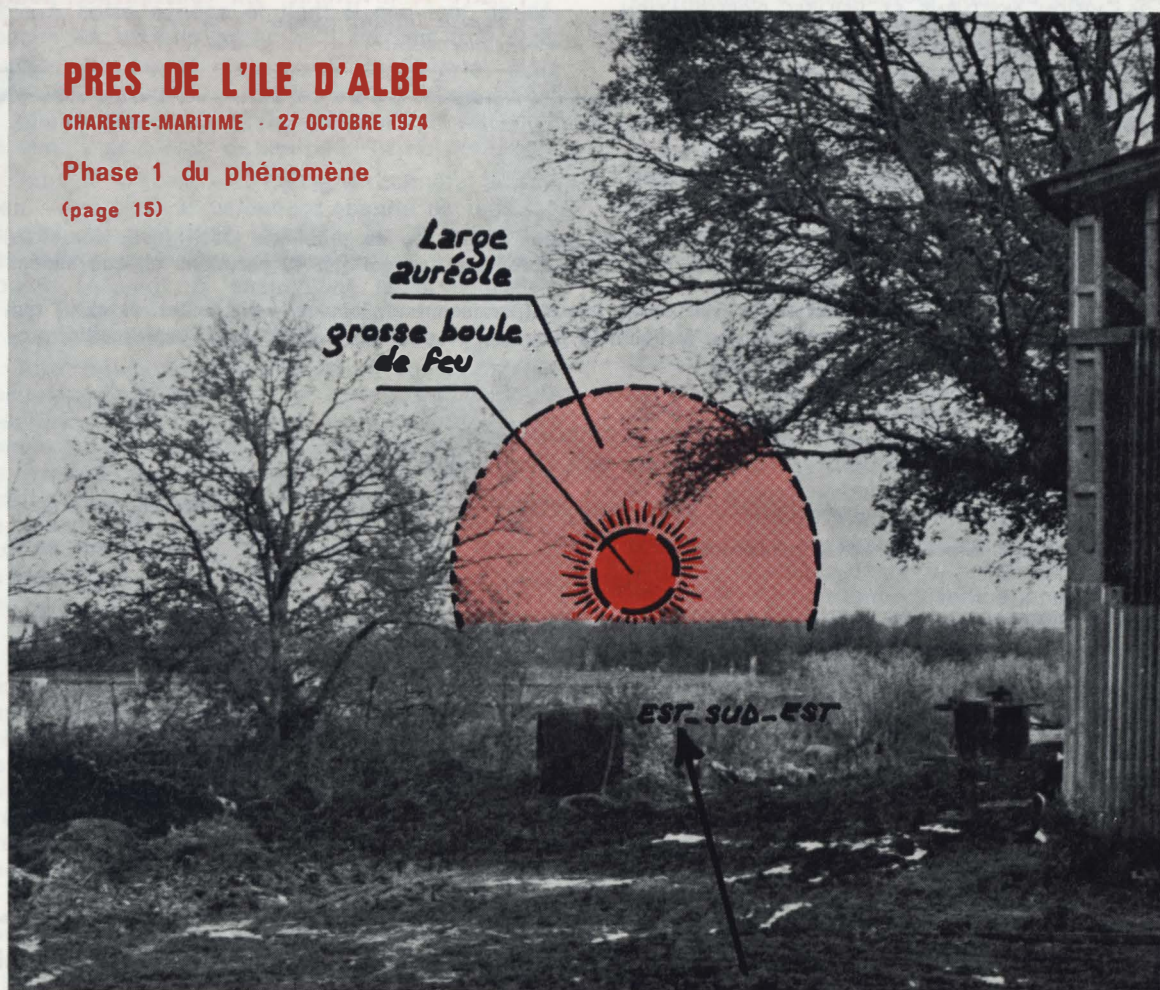
MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

PRES DE L'ILE D'ALBE

CHARENTE-MARITIME - 27 OCTOBRE 1974

Phase 1 du phénomène

(page 15)



■ **LA GRANDE MALÉDICTION
DES SOUCOUPES VOLANTES**
(p. 3)

■ **ATTERRISSAGE A PETITE-ILE (La
Réunion) le 14-2-75** (p. 4)

■ **SIGNALISATION AÉRIENNE
DES AÉRONEFS** (p. 24)

■ **VISION NOCTURNE ET VEIL-
LÉES D'OBSERVATION** (p. 26)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : LA GRANDE MALEDICTION DES SOUCOUPES VOLANTES.
- PAGE 4 : ATERRISSAGE A PETITE-ILE (Réunion), le 14-2-1975.
- PAGE 11 : DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS.
- PAGE 13 : OBSERVATION FAITE A CINQUEUX (Oise).
- PAGE 14 : ENQUETES DANS LES YVELINES.
- PAGE 15 : ETRANGE PHENOMENE A L'ILE D'ALBE (Charente Maritime).
- PAGE 16 : BALLET NOCTURNE D'OVNI ET LUMIERES CIRCULAIRES A CAUSSES ET VEYRAN (Hérault).
- PAGE 17 : UN TMOIGNAGE PRES D'AIX-EN-PROVENCE.
- PAGE 19 : DANS LA REGION DE GUISE (Aisne). BELGIQUE.
- PAGE 20 : OBSERVATIONS EN ALGERIE.
- PAGE 21 : LES EFFETS DES M.O.C. SUR LES ANIMAUX, OISEAUX ET CREATURES PLUS PETITES.
- PAGE 23 : LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974.
- PAGE 24 : UN SPECIALISTE FAIT LE POINT SUR LA SIGNALISATION AERIENNE DES AERONEFS.
- PAGE 26 : VISION NOCTURNE ET VEILLEES D'OBSERVATION.
- PAGE 27 : NOUVELLES RECENTES. RESEAU TELEPHONIQUE.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- **LUMIERES DANS LA NUIT**, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- **VUES NOUVELLES**, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS
(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
- B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION : Ce numéro est commun aux mois d'août et septembre. Le prochain numéro paraîtra courant Octobre.

CAMPAGNE NATIONALE D'OBSERVATION

Elle couvre les mois de Juillet et Août. L'effort se porte chaque samedi soir de 21:00 à 24:00, et une participation massive pour deux soirées consécutives, les vendredi 15 et samedi 16 Août aux mêmes heures. Pour les consignes, se reporter aux n° 132 et 133 de LDLN (pages 25). Pour ceux qui ne possèdent pas ces numéros, envoi de la documentation contre 2 timbres à 0,80 F. Veuillez adresser vos rapports au Siège de LDLN. Merci et bon courage !

La grande malédiction des Soucoupes Volantes

En réponse à l'article de Pierre NORTH de LDLN 142 et 143
par René OLLIER

A lire (jusqu'à la fin) le texte « Soucoupes Volantes et charlatans », il faut bien convenir que certaines idées ont fait leur chemin et que les fondements d'une nouvelle inquisition semblent désormais bien établis. La doctrine qui parvient à s'en dégager se résume à ceci : le phénomène UFO est la manifestation d'une intelligence nuisible à notre espèce et dont il convient de dénoncer les méfaits avant qu'il ne soit trop tard.

Je salue humblement cette découverte, mais pour ma part je ne sais toujours pas ce qu'est le phénomène UFO. Cela ne tient en fait qu'à un simple problème de méthode et de définition.

Aucune théorie — l'ufologue honnête le sait bien — ne rend actuellement compte de tous les aspects observés en Ufologie, et « la théorie des méchants UFO » n'échappe pas à la règle. Vouloir résumer un phénomène aussi complexe à des propositions aussi élémentaires, relève de la plus fantaisiste légèreté.

Avec une bonne bibliothèque et une abondante documentation, on peut bâtir quelques dizaines de théories sur les UFO, toutes différentes et toutes contradictoires, mais qui toutes s'appuieront sur un nombre non négligeable de cas relevés. Il suffit pour cela d'opérer une sélection appropriée, au besoin faire une interprétation adéquate et, à l'image des citations dans un texte littéraire, il se trouvera toujours des faits pour étayer la thèse soutenue.

Ce n'est, en tous cas, pas ainsi que s'applique la méthode scientifique. A vrai dire, on a ou on n'a pas l'esprit scientifique, et cela ne s'acquiert pas toujours... même à l'université! Avoir l'esprit scientifique c'est, entre autre, manifester assez de finesse psychologique pour admettre que nos convictions ne sont souvent que des jugements prématurés, dominés par la subjectivité et l'interprétation tendancieuse des faits, et qu'elles n'ont aucune valeur de certitude aux yeux des autres.

Il faut bien comprendre que vingt ans de recherches dans ce domaine — et quelquefois beaucoup moins pour certains — transforment à tel point l'esprit et la mentalité, que l'ufologue risque, s'il n'y prend pas garde, de s'isoler dans un univers d'idées et de conceptions qu'il ne saura plus faire partager. La lecture mensuelle de notre revue, par exemple, nous donne une fausse impression de force, d'unanimité. Mais combien sommes-nous ? Un sur dix mille peut-être ! qui nous débattons dans un monde totalement étranger à la plupart. Nous croyons pouvoir nous appuyer sur des cas nombreux et solides. Mais ne peut-on pas nous rétorquer, à tous ins-

tants, qu'ils le sont surtout par la complaisance de nos idées ?

Les apparences du phénomène et les origines qui lui ont été prématurément attribuées, ont favorisé la floraison d'une littérature sans scrupules. Même un groupement comme le nôtre, dont l'action est fondée pourtant sur l'enquête et la vérification, a quelquefois bien du mal à fournir une information rigoureuse. Que dire alors des marchands de merveilleux ! Lorsque l'on prend la peine de vérifier une information tirée de cette littérature, on est souvent bien surpris de constater que toute similitude avec ce qui était écrit a disparu. Le « théoricien de la soucoupe », qui pratique l'Ufologie en pantoufles, ne le saura évidemment jamais !

Chaque jour, je me rends compte de la situation inconfortable dans laquelle nous place l'étude de notre problème à l'égard de nos contemporains, et je redoute ce fossé que creuse notre esprit qui tend naturellement à aller plus vite que la réalité objective des faits. Il ne faudrait jamais en arriver à perdre de vue les raisons qui justifient le doute chez un autre. Comme « la langue du philosophe Esope », l'imagination, dans ce domaine plus qu'ailleurs, est à la fois la meilleure et la pire des choses.

Seule la méthode scientifique peut nous soustraire à cet isolement intellectuel catastrophique parce qu'elle nous donne la possibilité de communiquer la connaissance éventuellement acquise, tout en nous laissant la crédibilité. Toute idée neuve ne servira à rien si elle comporte le risque de n'être ni comprise ni admise par la plupart, et ne contribuera qu'à nous isoler davantage.

Voilà pourquoi j'estime que certains se conduisent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine, lorsqu'ils entendent exposer, pour ne pas dire imposer, des idées suspectes, tout en réfutant par ailleurs la méthode scientifique qui pourrait, le cas échéant, les sauver. Beaucoup de chercheurs dans le monde ont travaillé à donner de l'Ufologie une image acceptable et « respectable ». Il est dommage que par maladresse ce travail puisse être saboté.

Car, en somme, quelles alternatives nous laisserait une adhésion inconditionnelle à ces idées ? Pour ma part, je n'en vois que deux :

— se mettre à ignorer complètement le phénomène, dont l'existence représente pourtant notre seule certitude, qu'il soit extraterrestre, naturel, psychologique, sociologique, « légendaire !... » ou tout cela à la fois. Lâche abandon ou attentisme amer, ne serait-ce pas, de toute façon, le plus triste exemple d'une démission honteuse de l'esprit ?

Atterrissage à Petite Ile (Réunion) le 14 Février 1975

Enquête du Lieutenant-Colonel LOBET

L'enquête ci-dessous, effectuée par le Lieutenant-Colonel LOBET, que nous remercions vivement de son apport, est une des plus étonnantes qui soit ; nos lecteurs constateront avec quelle minutie elle a été menée. Un autre rapport sur ce cas, nous a été remis par M. BARET (de la Réunion), auquel va également notre gratitude.

Récit du témoin Severin Antoine, le 19 février, chez ses parents.

Dans la nuit du 11 au 12 février 1975, j'ai fait un rêve de raisins. La même nuit, j'ai rêvé sans rien voir, mais entendu des sons genre « bip-bip », qui me parvenaient tantôt près, tantôt très loin. Cela a duré toute la nuit. Le matin du 12, alors que je me brossais les dents, j'entendais toujours les mêmes sons, mais très lointains. Avant de partir au travail, j'ai parlé du rêve de raisins à mon amie Mauricette Leperlier. Au cours de la matinée, j'en ai également parlé à deux camarades de travail, Marc Lauret et Guy Pothin. Ces personnes m'ont dit n'avoir jamais rêvé de ces fruits. Je voulais leur parler aussi de l'autre rêve, mais je ne pouvais pas le faire. J'ignore pourquoi j'étais énervé. Je pouvais travailler mais j'étais gêné car j'entendais toujours les mêmes sons. Je pensais aller consulter un médecin, mais quelque chose m'en empêchait. Cela a duré jusqu'au vendredi 14 février.

Ce jour-là, 12:05, j'ai dit à ma patronne qu'il fallait que je parte. Elle a été étonnée car c'était l'heure de la fermeture du magasin. Mais cela aurait pu arriver à n'importe quelle heure de la matinée. Les « bip-bip » me cassaient les oreilles. Avant de quitter la boutique, j'ai pris un paquet de grattons. Ensuite je suis parti en cou-

rant en passant par le stade, puis près du cimetière, mon itinéraire habituel. Les sons s'accroissaient de plus en plus. Parfois je ralentissais mon allure, puis je reprenais ma course. J'étais seul. Puis, à un moment donné, j'ai été obligé de m'arrêter, comme retenu par une force surnaturelle.

Je me trouvais alors près du sentier menant à ma case et à celle de mes parents, mais encore sur le chemin carrossable. J'avais l'impression que mes tympans allaient éclater. J'ai alors pivoté lentement pour sortir du chemin et avancer quelques mètres dans le champ de maïs. J'ai alors ressenti une chaleur étrange accompagnée d'un souffle brûlant. J'étais figé, comme paralysé. Je ne pouvais faire un geste. C'est alors que j'ai aperçu un engin ayant la forme d'un grand chapeau, ou d'une tasse posée sur une soucoupe renversée.

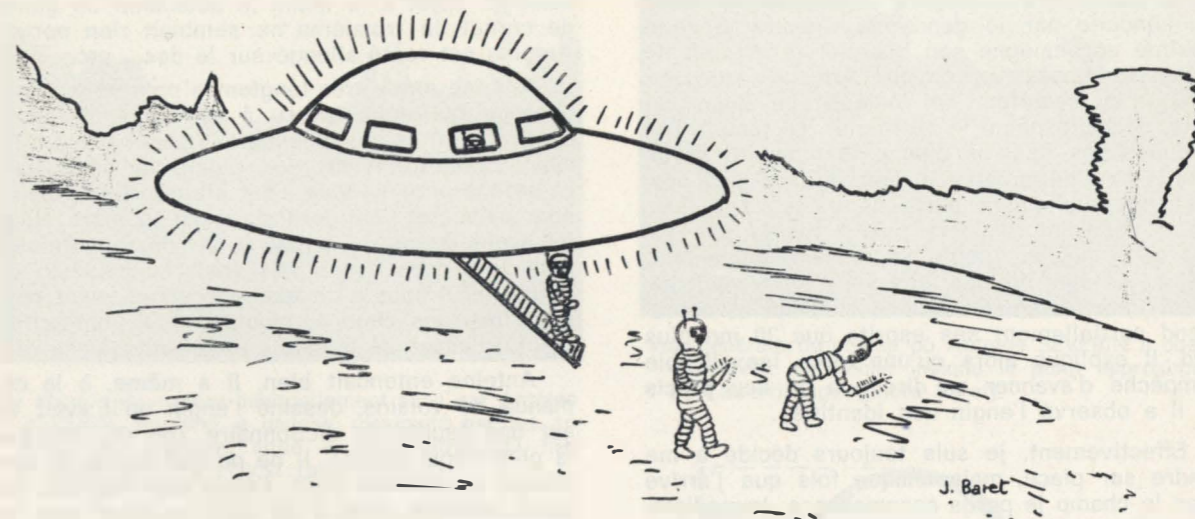
Cet objet brillait intensément. Il avait la couleur aluminium et se trouvait à environ 1 m 50 du sol. Il était donc stabilisé et émettait toujours les mêmes sons. Ensuite, une échelle à trois marches est apparue de dessous la soucoupe. Elle était inclinée à environ 45°, mais ne touchait pas terre. Il est alors sorti de l'engin un petit bonhomme bizarre, de forme boudinée comme

prendre et à les expliquer. A des niveaux très divers, le psychisme humain doit d'ailleurs tenir un rôle important dans cette affaire.

Aussi l'Ufologie n'est-elle la chasse gardée de personne, puisqu'aucune discipline ne doit être écartée a priori de son étude. A ce titre, employer la définition de « plus grand problème scientifique (et culturel) de notre temps » n'est ni exagéré, ni déplacé. Il est faux de croire que le facteur potentiel de progrès dépend de la nature du phénomène. Il résulte surtout de la confrontation de notre intelligence avec un problème qu'elle n'appréhende pas encore et qui la stimule. L'histoire des hommes démontre que c'est toujours au cours de telles occasions que l'humanité a accéléré sa marche en avant, même si les catalyseurs impliqués étaient au demeurant très condamnables : la guerre par exemple.

Cela restera vrai, que le phénomène soit ou non l'expression d'une intelligence et que son apparente indifférence cache la plus prodigieuse sagesse ou le plus dangereux mépris. Ce n'est pas pour autant, bien sûr, que certaines éventualités n'influenceraient pas les méthodes appliquées et les résultats obtenus. Que les éléphants de tout à l'heure ne s'y trompent pas ! Nous ne les avons jamais négligés dans notre travail. Mais peut-être apparaîtra-t-il plus clairement pourquoi des opinions sentimentales ne doivent ici en aucun cas être transformées en idées directrices.

René OLLIER,
Paris, le 1^{er} avril 1975.



Petite-Île [Réunion] 14 février 1975

« Michelin », également brillant comme la soucoupe. Il portait à la main droite un objet long de 30 cm environ, toujours brillant. Sur l'escalier, il avait l'air à l'aise, mais dès qu'il s'est trouvé à terre sa démarche est devenue différente, gauche. Le sujet se déplaçait à pieds joints. Un deuxième, puis un troisième bonhomme ont rejoint le premier. Celui-ci grattait le sol. Je ne l'ai pas vu mettre de la terre dans le sachet, également brillant, que tenait le second. Tous les trois avaient des antennes sur la tête, de chaque côté... je les voyais de profil.

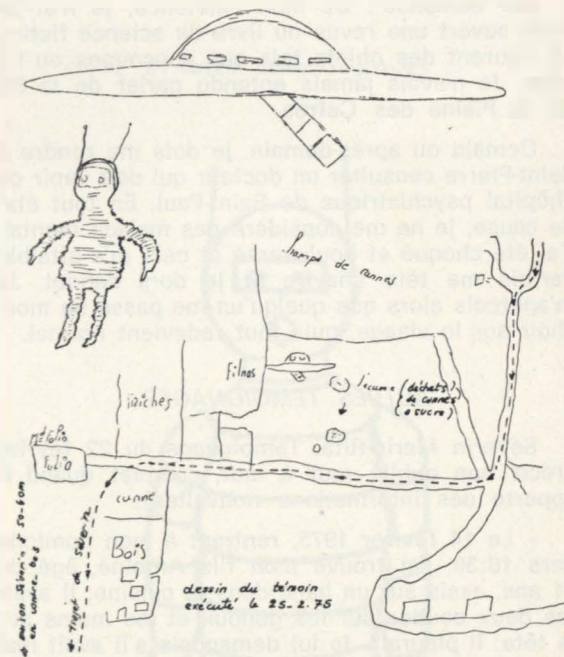
A un moment donné, j'ai vu le troisième bonhomme pivoter, me faisant face, les antennes ont bougé. A ce même instant, j'ai vraiment réalisé ce que je voyais. Tout de suite, mon regard s'est porté vers le haut de la soucoupe, dans la tourelle. A travers le hublot circulaire, j'ai aperçu la tête d'un quatrième robot, portant une sorte de casque genre scaphandre. Je pense que le troisième bonhomme a donné l'alerte en m'apercevant. J'ai alors été projeté en arrière par un puissant éclair. J'ai pu voir les petits bonhommes remonter plus vite que pour descendre. L'échelle s'est escamotée, faisant un bruit « hydraulique ». Tout de suite, l'engin s'est élevé, provoquant un très fort sifflement. Je n'ai pu voir la direction qu'il prenait. J'ignore combien de temps je suis resté à terre. J'ai alors retroussé le pantalon et suis parti directement chez mes parents en apportant le paquet de grattons.

Sur demande : Je ne me souviens pas avoir perdu l'usage de la voix, ni être devenu aveugle. Ce soir j'ai préféré vous faire mon récit qui est réel, car je crains redevenir aveugle et muet. Je pense que demain, au jour, je pourrai vous amener sur les lieux où j'ai été témoin de l'apparition en question.

Six jour après, le 25 février, nouvel interrogatoire.

Ci-dessus : dessin de F. Lagarde, d'après récit du témoin.

Ci-dessous : dessin exécuté par le témoin.



Je n'ai pratiquement rien à ajouter ou à changer à ma précédente déclaration. L'objet que j'ai vu avait la forme d'un chapeau de dame ou d'un œuf coupé en deux posé sur une soucoupe. Il avait la dimension d'une voiture ordinaire. Tout brillait, l'engin, les sujets qui en sont descendus et les outils qu'ils portaient. Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous indiquer l'endroit précis.

(suite page 6)

(Le 20 février, en effet, Séverin, fermement décidé à montrer le lieu de l'apparition de l'OVNI, prend place dans la jeep de la brigade de Petite Ile, conduite par le gendarme Cravero. Séverin Maxime accompagne son fils. Sur le chemin de terre aboutissant au champ, Antoine tape sur l'épaule du chauffeur, lui indiquant le champ de maïs, déjà prospecté le 18 février. Le témoin fait quelques pas dans le champ, son regard dirigé vers le fond de la parcelle, près du bois de filaos. Il s'arrête subitement, porte les mains à ses oreilles en appuyant très fort, puis il vacille, s'écroulant sur le sol. Son pouls est ressenti faiblement, ses mains sont froides, ses yeux sont révoltés. Il est immédiatement ramené chez lui et ne reprend partiellement ses esprits que 30 mn plus tard. Il explique alors qu'une force inexplicable l'empêche d'avancer en direction du lieu précis où il a observé l'engin non identifié).

Effectivement, je suis toujours décidé à me rendre sur place, mais chaque fois que j'arrive dans le champ je perds connaissance. Immédiatement, j'entends des bruits et sons lointains « bip-bip » et je suis obligé de me boucher les oreilles. Chaque fois, je suis surpris de me retrouver allongé sur un lit et je ne me souviens jamais avoir eu un évanouissement. Je suis encore faible. Je pense un jour retrouver toute ma lucidité et ma force physique qui me permettront de conserver mon équilibre moral. Je pourrai alors situer l'endroit exact où j'ai vu l'OVNI.

Sur demande : De mon existence, je n'ai jamais ouvert une revue ou livre de science fiction où figurent des objets tels que soucoupes ou fusées. Je n'avais jamais entendu parler de la SV de la Plaine des Cafres.

Demain ou après-demain, je dois me rendre à Saint-Pierre consulter un docteur qui doit venir de l'hôpital psychiatrique de Saint-Paul. En tout état de cause, je ne me considère pas malade mental. J'ai été choqué et bouleversé et cela m'a affaibli. Parfois ma tête chavire et je dors debout. Je m'aperçois alors que quelqu'un me passe un mouchoir sur le visage, puis tout redevient normal.

AUTRES TEMOIGNAGES

Séverin Marie-Rita. Témoignage du 22 février (récit non publié mot à mot, complet quand il apporte des informations nouvelles).

« Le 14 février 1975, rentrant à mon domicile vers 16:30, j'ai trouvé mon fils Antoine, âgé de 21 ans, assis sur un banc dans la cuisine. Il avait les deux coudes sur les genoux et les mains sur la tête. Il pleurait. Je lui demandais s'il avait mal à la tête. Il m'a répondu par l'affirmative. Je lui demandais s'il avait reçu des coups, s'il avait eu un accident ou s'il était tombé. Sa réponse a été négative, et il a ajouté que s'il racontait ce qu'il avait vu personne ne le croirait. A ce moment-là j'ai remarqué qu'il avait peur, il criait et pleurait. J'ai réussi à le faire parler. Il m'a alors fait le récit qu'il a fait plusieurs fois par la suite ».

Il est alors question de la « grosse boule brillante », genre capeline, ou chapeau de dame

comme le mien, c'est-à-dire rond, puis de trois petits bonshommes petits et gros, le premier avait un objet à la main, le deuxième un genre de cornet, le troisième ne semblait rien porter. Antoine est resté allongé sur le dos... etc...

Antoine a mis très longtemps pour nous expliquer ce qui était apparu à ses yeux. Il faisait beaucoup de gestes, comme s'il dessinait ce qu'il avait vu. Il tremblait. Son regard devenait fixe, et petit à petit sa voix s'est éteinte. Des voisins sont arrivés et l'ont porté dans ma chambre. Nous lui avons donné de la tisane de romarin. Un peu plus tard nous avons fait venir le médecin de Petite Ile. Il nous a dit que mon enfant avait reçu un « mauvais choc », ajoutant qu'il reprendrait bientôt l'usage de la parole et retrouverait la vue.

Antoine entendait bien. Il a même, à la demande de voisins, dessiné l'engin qu'il avait vu sur une feuille de dictionnaire (on en trouvera la photocopie jointe). Il ne pouvait parler et sursautait au moindre bruit. J'étais très inquiète. Un autre médecin nous a dit qu'il ne fallait pas se décourager.

Le mercredi 19 février (5 jours après), vers 20:00, Antoine a poussé un cri en levant les mains... puis il a prononcé le mot « maman ». Il s'est alors passé les mains sur les yeux et nous a dit qu'il y voyait. C'est ce soir-là que les gendarmes, alertés, sont venus recueillir son récit.

Mon fils est encore faible. Il a été examiné par un docteur psychiatre à Saint-Paul, qui doit le revoir mercredi ou jeudi à Saint-Pierre. Il n'a pas été considéré comme malade mental. Je n'ai jamais considéré mon enfant comme fou. Antoine est un garçon sain de corps et d'esprit. Il n'a jamais été soigné de la tête.

Il est normalement équilibré. Il ne s'adonne pas à la boisson, ne fume pas. Il ne fréquente pas les salles de cinéma, ne lit pas beaucoup, et n'était pas au courant de la SV de la Plaine des Cafres. Il ne ment pas. J'ai tout de suite cru ce qu'il disait. Nous en avons parlé en famille, nous sommes tous convaincus que mon fils a vraiment vu l'engin, qu'il décrit toujours de la même façon.

A deux reprises, depuis qu'il a recouvré la vue, il s'est rendu sur les lieux pour montrer l'endroit exact où il a vu l'objet (nous verrons l'autre tentative). Chaque fois il s'est évanoui en arrivant à proximité. Aucun membre de ma famille n'a été soigné pour maladie mentale.

Audition de Leperlier Marie-Mauricette, née le 11 novembre 1959.

Vit en concubinage avec Antoine Severin, son futur mari, mariage proche. C'est un garçon sérieux, ne boit pas, ne fume pas, ne cherche pas d'ennui à quiconque.

Le 14 février 1975, j'ai trouvé anormal qu'à 13:00 Antoine ne soit pas rentré. Avant de déjeuner, mon fiancé se rend chez ses parents. Je m'y suis rendue, et je l'ai trouvé allongé sur le lit. Il était pâle, transpirait beaucoup, et ne disait absolument rien. J'ai pensé qu'il avait un peu de fièvre et l'ai laissé dormir. Vers 15:00, je me suis aperçue qu'il pleurait. Je lui ai demandé la raison de sa tristesse. Il a expliqué qu'il avait vu...

(suite page 8)



Le chemin du cratère habituellement suivi par Antoine SEVERIN. Au fond, à gauche, dissimulé par les arbres, le cimetière, situé à 300 mètres du lieu d'observation de l'OVNI (photo Lobet).



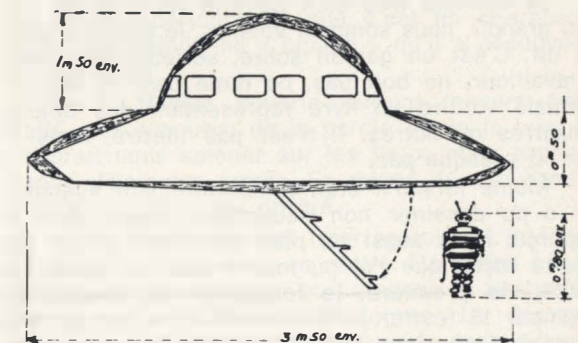
Chemin de terre longeant le champ de maïs où a été vu l'OVNI. La jeep indique l'emplacement de l'observateur, attiré par le bip-bip de la soucoupe, dans le champ à gauche du cliché. Le témoin venait vers l'appareil de photo (photo Lobet).



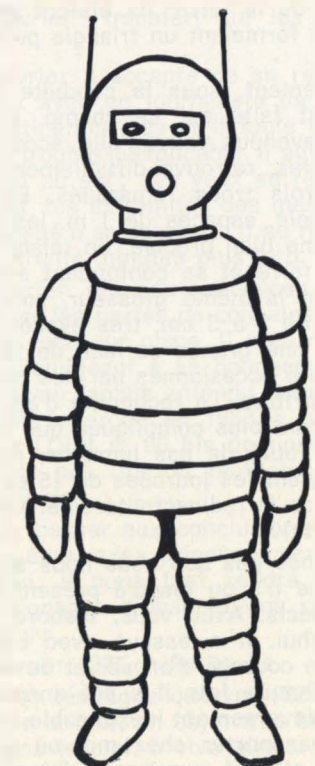
Emplacement approximatif du témoin, lorsqu'il a été projeté à terre par un rayon lumineux. Le témoin est représenté par M. GENNEPY, locataire du champ (photo Lobet).



Vue générale du champ où Antoine SEVERIN a observé l'OVNI. La flèche indique le point approximatif de l'atterrissage (photo Baret).



COUPE ET COTES APPROXIMATIVES



etc... l'un portait un outil qu'il piquait dans le sol, le troisième se trouvait toujours sur un petit escalier de trois marches... etc...

Confirme les dires de la mère à propos des lectures ajoute, qu'il ne se drogue pas, et que ce n'est pas un garçon à faire parler de lui. Précise qu'il a perdu la parole du 14 février vers 19:00 au 19 février 21:00.

Antoine porte en permanence un chapeau, je ne pense pas qu'il ait été victime d'une insolation (nous sommes ici en été). Il n'a jamais été malade, parfois un peu de sinusite. En toute sincérité je crois qu'il a été choqué, et je pense qu'il a réellement aperçu un objet. Je tiens à préciser que le 12 février il avait fait un rêve, il voyait du raisin et il a appris que cela signifie « malheur ». Il m'en a parlé le 13, me demandant si je n'avais pas fait un rêve semblable.

Audition de Leveueur Marie-Madeleine, 49 ans.

Je connais très bien Severin Antoine. Je l'ai vu grandir, nous sommes voisins. Je crois ce qu'il a dit. C'est un garçon sobre, sérieux, équilibré, travailleur, ne boit pas, ne fume pas. Je ne l'ai jamais vu lire un livre représentant des objets bizarres ou autres. Il n'est pas illettré, mais il ne lit presque pas.

Même lorsqu'il était temporairement aveugle, il a pu dessiner non seulement l'engin qu'il a aperçu, mais aussi un plan des lieux. C'est de cette façon que j'ai pu me rendre sur place, je crois, la première, le lendemain du drame, le samedi 15 février 1975, vers 10:00. L'endroit me semblait pourtant piétiné. Nous avons suivi des traces de pas se dirigeant vers le fond d'un petit champ non cultivé, portant encore quelques souches de maïs. Les traces se sont arrêtées et, environ 20 m plus loin, nous avons découvert trois trous de forme irrégulière en raison de la faible consistance de la terre. Ils étaient gros comme des bols. Ils formaient un triangle pointu de 1 m de côté.

(Effectivement, sous la conduite du témoin, l'enquête est faite sur ce champ. Dans l'angle N-O, Mme Leveueur, veuve Folio, accompagnée de ses deux filles, retrouve difficilement l'emplacement des trois trous remarquables. En forme de triangle isocèle, espacés de 1 m, les trous n'ont pas une forme bien précise, en raison de la friabilité de la terre et se confondent avec d'autres cavités ayant la même grosseur, soit celle d'un bol profond de 2 à 3 cm, très évasé. Ces creux, répartis sur une grande surface de terrain, semblent avoir été occasionnés par des oiseaux cherchant la nourriture. La recherche d'autres indices s'avère d'autant plus compliquée que le sol a été grandement foulé de pas humains, plus particulièrement durant les journées du 15 et 16 février. Le contrôle de la radioactivité s'est avéré négatif en ces points).

Je ne pense pas que nous nous soyons trompées. Antoine n'a pu jusqu'à présent arriver sur les lieux précis. Avec vous, d'abord, puis avec moi aujourd'hui, il a essayé avec beaucoup de volonté et de courage d'arriver et de marcher sur le champ. Chaque fois il a été anéanti par une sorte de bouleversement inexplicable. Inconscient, j'ai dû le transporter chez moi où il est resté deux heures allongé, respirant faiblement. A mon

avis ce garçon est encore choqué. Dans le voisinage nous prenons cette affaire très au sérieux. Je dois avouer que nous avons peur et évitons de passer à proximité du champ.

Ah-Kouen, commerçant, marié, employeur du témoin.

Depuis six mois j'emploie Severin Antoine comme garçon de magasin, et il fait également des livraisons en camionnette. Ce garçon est très sérieux, ne boit pas, ne fume pas, ne cherche pas d'histoire à quiconque. Il me donne entièrement satisfaction dans son travail. Connaissant ce jeune homme, je ne pense pas qu'il invente une histoire pour se rendre intéressant. Il est difficile de se prononcer, mais je pense que ses affirmations doivent être prises au sérieux. Etc... questions lectures et SV de la Plaine des Cafres, dites.

Lauret Marc-Joseph, 56 ans, compagnon de travail de Severin Antoine.

Mêmes appréciations que son employeur. Ce garçon est honorablement connu dans la commune de Petite Ile et ne fait absolument parler de lui. Je sais qu'il veut se marier avec une jeune fille avec qui il vit, et m'a confié vouloir travailler et économiser pour se marier. J'ai été le voir le 17, il était couché et ne m'a même pas regardé. Ses paupières étaient fermées, mais il n'était pas endormi. J'allais m'en aller quand sa mère lui a demandé s'il reconnaissait son ami. Il a ouvert les yeux, m'a regardé longuement, puis à l'aide de sa main droite m'a fait signe que oui. Il ne parlait toujours pas ; il avait de gros yeux ronds qui ne bougeaient pas, fixant avec insistance. Toujours à l'aide de sa main, il se touchait le front, répétant ce geste, et m'a montré trois doigts de sa main. J'ai pensé qu'il s'agissait de trois personnages entrevus.

Il faut exclure à mon avis la possibilité que son imagination ait été touchée par des livres, Severin ne lisait pas. A 13:00, il faisait chaud, mais il portait un chapeau, et je ne crois pas qu'il ait été frappé d'insolation. A mon avis, on peut prendre les affirmations de Severin au sérieux, mais en ce qui me concerne je suis assez réservé, il m'est très difficile de croire vraiment à cette affaire.

Pothin Guy, 20 ans, compagnon de travail de Severin.

Confirme les deux témoins précédents pour la conduite du témoin. Je suis allé le voir le 17 février. Il était couché les yeux grands ouverts, ses paupières ne bougeaient pas. Sa concubine lui a demandé s'il me reconnaissait. Il a hoché la tête, a voulu prononcer mon prénom, Guy, mais aucune parole ne sortit de sa bouche... je l'ai trouvé très choqué, ses yeux étaient rouges et il reste longtemps à fixer un objet quelconque. Je me souviens bien que le 14 février, lorsque Severin a quitté le libre-service, il avait un petit chapeau sur la tête, donc je ne pense pas qu'il a été victime d'une insolation. A mon avis, il faut prendre cette affaire au sérieux, je ne pense pas qu'il a cherché à se rendre intéressant. Il n'a pas inventé cette affaire de toutes pièces, il a certainement aperçu un objet, mais reste à savoir quoi.

Docteur Michel Tschupp, de la Faculté de Lyon.

Je soussigné certifie avoir examiné, le 14 février 1975, M. Severin Antoine, domicilié à Petite Ile (Réunion), qui m'a déclaré avoir été victime d'un phénomène « bizarre ».

Ai constaté ce qui suit :

Etat de fatigue extrême avec prostration, angoisse, perte partielle du langage, fixité du regard. Il semble s'agir d'une crise d'aspect pithiatique, survenue au cours d'un choc émotionnel intense, difficile à préciser, mais réel, car il s'agit d'un sujet qui antérieurement n'a manifesté aucun trouble tant neurologique que psychiatrique.

Certificat remis à la Gendarmerie sur sa demande.

Renseignements de moralité sur le témoin.

Severin Antoine, 21 ans, chauffeur-commis de magasin, célibataire, demeurant 26, rue François-Hoareau à Petite Ile (Réunion).

Constitution robuste, n'a jamais eu de maladie grave. Bon équilibre mental. Caractère calme, donne une impression de franchise. Très bonne tenue. Reste en famille, est très souvent chez ses parents durant ses loisirs. Intéressé, possède depuis peu une case qu'il aménage en vue de son mariage. Ne possède pas de voiture. N'a aucun penchant pour la lecture et le cinéma. Jouit de l'estime générale de son entourage. Serviabilité, dévoué. Croyant, peu pratiquant. Comportement sexuel normal. Sait lire et écrire, niveau cours moyen. A fréquenté l'école agricole Saint-Joseph. Affectueux avec ses parents, frères et sœurs. A de bonnes relations avec eux. La famille : père : 55 ans, ouvrier agricole ; mère : 49 ans, sans profession ; sœurs : Anésie, 26 ans, mariée, deux enfants ; Lisiane, 16 ans, écolière ; frères : Guilaine, 17 ans, Joseph, 11 ans, écolier.

Toutes ces personnes sont bien connues de la localité. Aucun membre de cette famille n'est connu pour être simple d'esprit ou avoir présenté des signes de déséquilibre mental.

Enquêtes complémentaires éclairant le texte précédent.

L'objet observé se situait sur le piton Calvaire à 300 m à l'O de Petite Ile.

Le 15 février, deux gendarmes se présentent au domicile du témoin. Il est alité, dans un état de prostration incontestable. Ses yeux grands ouverts fixent l'inconnu. Il ne peut répondre de vive voix aux questions posées. Avec beaucoup d'acharnement, par gestes, il décrit avec ses mains une forme ronde, allongée, qui brille. Pour expliquer le fait, il porte plusieurs fois ses mains horizontalement vers ses yeux. Il montre ensuite quatre doigts de sa main, indiquant qu'il y avait quatre passagers, vêtus de blanc, et désigne pour cela le drap de lit. Sa main se tient à environ 1 m du plancher pour indiquer la taille des sujets... il fait une esquisse de l'engin. Il termine sa démonstration en portant d'abord ses mains aux oreilles, puis au front et ensuite à ses yeux. Sa face est grimaçante, il peut alors émettre un sifflement aigu — de très bas à crescendo — tout en faisant tourbillonner l'index de sa main droite, pointé vers le plafond, expliquant ainsi que l'engin s'élevait et disparaissait. Au préalable, en décrivant les sujets, Severin a élevé verticalement les deux index à 20 cm au-dessus de sa tête,

précisant qu'ils étaient équipés de courtes antennes, et que celles du troisième ont bougé. A l'issue de l'entretien, le témoin, très agité, ne s'aperçoit plus de la présence des deux enquêteurs.

Après enquête auprès des services de l'aéroport Gillot-St-Denis : aucun avion ou hélicoptère n'était en vol le 14 février 1975 entre 12:00 et 14:00. A 13:00, le temps était clair, le ciel dégagé, le soleil non voilé se trouvait pratiquement au zénith. Pas de vent, aucune précipitation de pluie depuis le 10 février. Pas de lâcher de ballons.

Le 16 février, nouvelle visite, Severin Antoine est toujours dans un état second. Il n'a pas retrouvé l'usage de la parole et de plus sa vue s'est considérablement affaiblie. Il peut faire quelques pas et donner par gestes quelques explications (nous ne reprendrons pas le récit de la visite du 19, semblable à peu de choses près). On apprend, je crois, la présence de deux hublots dans la partie supérieure, et que c'est en cherchant d'où provenaient les « bip-bip » qu'il a découvert la soucoupe.

Le 17 février, Severin Antoine, encore très agité, est dépourvu de la parole et de la vue. Il voudrait nous amener sur les lieux, mais accompagné d'hommes armés. En raison de son handicap le transport est différé.

Le 18 février, nouvel interrogatoire. L'intéressé, toujours alité, avec sa cécité. Détection négative de radioactivité sur sa personne et ses vêtements par le commandant Legros. Le docteur Henri nous dit avoir examiné Severin dans la journée. Diagnostic pas alarmant, l'état général est bon. Etat d'anxiété pouvant durer de trois jours à trois mois, dû à un fort choc émotionnel.

Le 19 février : récit fait. Severin a retrouvé l'usage de la parole.

Le 20 février : transfert sur les lieux : récit fait.

Le 24 février il accepte de se rendre encore sur les lieux avec un journaliste de Saint-Denis. Arrivé à destination, dès qu'il foule le sol, il est victime d'un trouble inexplicable. Il agite ses mains parallèlement au sol ; ses yeux se révulsent, son pouls ralentit, les extrémités des membres refroidissent. Ramené à sa demeure, il ne reprendra ses esprits que trente minutes plus tard.

Le 25 février, entendu à nouveau, Severin ne peut expliquer les pertes de connaissance chaque fois qu'il se rend sur place. Il entend encore les « bip-bip » l'obligeant à se boucher les oreilles. Il affirme n'avoir jamais entendu parler de la soucoupe volante aperçue en 1968 à la Plaine des Cafres (voir LDLN n° 96 bis de novembre 1968) et déclare ne pas lire ou feuilleter des revues de science fiction.

Avant de passer aux conclusions de ces rapports d'enquêtes, axés principalement sur le témoin Severin, il nous faut rendre compte des divers témoignages d'observations recueillis par les enquêteurs.

Le 10 février 1975, à Petite Ile.

Pothin Guy témoigne que vers 22:00 il a aperçu, venant de la mer, un objet très brillant qui se déplaçait dans le ciel, à vive allure. Il a observé l'objet assez longtemps, en a parlé à son frère,

mais en aucun moment il n'en a fait part à Severin.

Le 14 février 1975 — jour de l'observation de Severin.

Assaby Maxime, coiffeur à Saint-Denis, entre 19:00 et 19:30. J'ai remarqué au-dessus de Sainte-Marie (8 km à l'E) trois lumières à grande altitude. D'abord immobiles, elles se sont ensuite déplacées vers l'O, en direction du cap Bernard (3 km O de Saint-Denis). Elles étaient de couleur blanche, la troisième, séparée des deux autres, diffusait un éclairage plus intense. Avec moi, se trouvait mon frère, âgé de 17 ans. Je ne puis me tromper, j'ai l'habitude de voir des avions arriver et repartir. Ces lumières étaient anormales de par leur hauteur, l'intensité lumineuse diffusée, leur immobilité momentanée. Ces lumières étaient constantes sans clignotement.

Le 14 février 1975, à 19:15.

Dayde Colette avec son époux, chez leurs amis, la famille Royera, la station météo du Chaudron, ont aperçu des lumières qui semblaient être des projecteurs, se déplaçant d'E en O, c'est-à-dire venant de Sainte-Marie et se dirigeant vers le Port. Ce qui semblait être des projecteurs diffusait une lumière vive et légèrement jaune. Deux lumières se trouvaient sur le même alignement vers l'avant, la troisième était séparée des autres. Cet engin se déplaçait à une vitesse réduite, il est passé au-dessus de l'antenne de la station météo. Un bruit sourd émanait de l'engin, à peine perceptible.

Le 16 février 1975, à 20:00.

Vitaline Jocelyne, 16 ans. Alors que je me trouvais à Saint-Benoît (sur la côte E, à 30 km à vol d'oiseau de Saint-Denis) j'ai vu, bas dans le ciel, en direction du lieu-dit « La Marine », une boule lumineuse se dirigeant lentement vers le N.

CONCLUSIONS DES ENQUÊTEURS

Au début, cette « histoire » a provoqué une certaine hilarité dans le voisinage, puis il a fallu se rendre à l'évidence que les dires de Severin Antoine ne pouvaient être pris au sérieux.

Des renseignements complémentaires recueillis à son sujet il ressort qu'il est normalement équilibré, de bonne conduite, de bonne moralité, et qu'il n'est pas un simulateur. Plusieurs personnes entendues verbalement, sans être convaincues de l'existence de soucoupes volantes, ne rejettent pas catégoriquement la possibilité de telles apparitions. Les personnes entendues ne croient pas à une hallucination de l'observateur et ses dires sont pris au sérieux.

Le 6 mars 1975, date de clôture de l'enquête, Severin Antoine a repris, semble-t-il, toutes ses facultés physiques et morales. Toutefois, en raison de ses trois défaillances à l'approche du lieu de l'observation, nous n'avons pas cru devoir effectuer une quatrième tentative qui pourrait être encore néfaste à l'intéressé.

N. D. L. R. — Avec une enquête aussi minutieuse des autorités de l'île de la Réunion, le lecteur sera en mesure d'apprécier le crédit qu'il faut accorder à cette relation. Je suis quand à moi parfaitement convaincu de la réalité de l'observation.

On constate, malgré le peu de témoignages recueillis, qui sont l'indice d'un nombre d'observateurs beaucoup plus important, que le phénomène était déjà présent le 10 février, ce qui rend crédible, et remarquable en même temps, le rêve de Severin dans la nuit du 10 au 11 février. On peut donner comme hypothèse que le témoin, très sensible, a déjà été traumatisé dès cette nuit par la présence proche du phénomène.

De plus, le phénomène était toujours dans l'île le 16 février, peut-être plus tard, et ce n'est que le 17 que Severin a pu parler.

L'observation peut se traduire à mon sens en deux phases. Severin, attiré par son subconscient, ne fait pourtant rien d'inhabituel, empruntant la route qu'il a coutume de prendre pour aller chez lui. C'est le « bip-bip » qui attire ses regards, et il voit alors l'objet. Était-il là depuis longtemps, nul ne le saura, il ne l'a vu que lorsqu'il a regardé. Il semble que rien ne se soit passé avant qu'il ne le regarde, et que ce n'est qu'à ce moment précis que le « cinéma » commence : l'échelle, les petits êtres, leur déplacement pieds joints, le rayon, la fuite... etc... et le traumatisme réel qui en est résulté.

Si la prémonition ou la voyance simple de la présence du phénomène, maintes fois remarquée par d'autres enquêteurs, peut s'expliquer par une sensibilité particulière de Severin la présence de l'objet doit être considérée comme une réalité. Ce qu'il se passe immédiatement après a une réalité plus suspecte. Il est près de l'objet, peut-être à une vingtaine de mètres, quand il s'en est approché, donc sous l'influence directe de son environnement, et c'est à ce moment que l'invraisemblance apparaît, qui rend dubitatifs ses meilleurs amis : il a vu quelque chose, mais quoi ? diront-ils. C'est la voix populaire qui parle, et peut-être n'ont-ils pas tort (voir LDLN 143, à propos du contact). Le témoin est sincère, il ne simule pas, mais la réalité de son traumatisme ne fait non plus aucun doute.

F. LAGARDE.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le témoin Severin Antoine a fait son service militaire dans l'aviation. Il n'avait jamais eu de prémonition avant son aventure. L'étude des photos et des plans joints montre que si le terrain de l'observation est sur une pente relativement douce, il est très dégagé, et la question pouvait se poser de savoir le motif pour lequel Severin n'avait pas aperçu plus tôt un objet brillant, de masse importante, se situant à 3 m au moins au-dessus du champ, et par conséquent attirant bien les regards.

La réponse des enquêteurs :

L'objet a été vu après le « bip-bip » : ou il a atterri après le passage de Severin, ou Severin n'a pas fait attention : il faisait très très chaud à cette époque et à cette heure, il avait un chapeau, et marchait tête baissée... La première hypothèse semble plus vraisemblable.

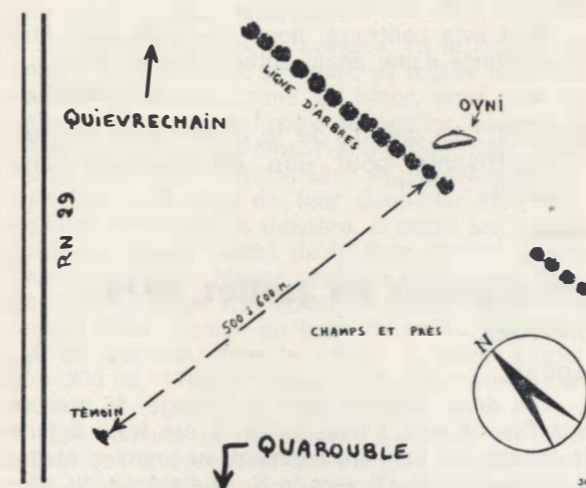
Je pense aussi qu'un objet de cette taille se voit de loin quand il descend du ciel, qu'il doit se voir aussi s'il est posé, même si l'on ne prête pas trop attention à l'environnement à 15 ou 20 m de distance, le regard aurait dû être attiré par

● ● ●

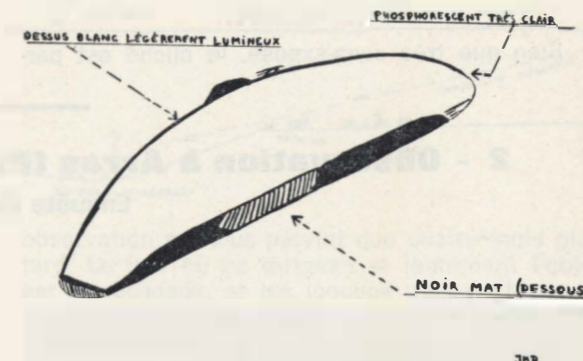
DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

1 - Photo d'un OVNI près de Quarouble (Nord) le 3-11-73

Enquête de M. USQUELIS



PRES DE QUAROUBLE (NORD) 3-11-1973



● ● ●
cette masse brillante. Bien qu'il reste la possibilité que l'objet soit là et que le témoin ne l'ait pas aperçu en parcourant le chemin du Cratère : voir plan et photo, puis en longeant presque toute la longueur du champ : voir plan et photos, ce qui paraît difficile, on peut aussi admettre que l'objet s'est matérialisé au moment même où une force « irrésistible » l'a forcé à s'arrêter. Cette éventualité pose bien entendu un problème qui n'échappera à personne. Il offre plusieurs solutions pour la matérialisation : ou elle est réelle et rejoint une des constances du phénomène, ou elle est un produit du psi du témoin. Tous les enquêteurs, et les médecins qui ont visité Severin s'accordent à dire qu'il a certainement vu quelque chose, de même que tous les témoins qui le connaissent bien. La matérialisation reste donc une hypothèse valable. Mais, de même, tous s'accordent à être étonnés qu'il en ait tant vu. Si le psi est intervenu c'est donc après le contact, ce qui rejoint alors le problème du contact, déjà développé dans LDLN n° 143. Un cas intéressant de toute manière et parfaitement bien étudié, présentant toutes les garanties de crédibilité quant à la conduite de l'enquête.

F. LAGARDE.

A noter, si je ne l'ai pas déjà indiqué, que le cas de la Plaine des Cafres est situé à 15 km à vol d'oiseau de Petite Ile et qu'il existe des moyens de communication normaux. De même j'apprends aux dernières informations que cette affaire a délié les langues et que l'on s'aperçoit aujourd'hui que l'île de la Réunion est beaucoup plus fréquentée par les OVNI que n'aurait pu le laisser supposer l'absence d'informations. Un grand merci à M. Barret qui nous avait adressé une excellente enquête rejoignant celle-ci ; mais qui n'avait pas les mêmes moyens d'investigation qui ont pu être mis en œuvre à cette occasion.

Ce jour-là, vers 17:30 ou 18:00, le jeune Charles B..., âgé de 16 ans, se trouvait sur un terrain à proximité de son domicile ; il venait de photographier son chien. Il lui restait une seule vue à faire. Levant les yeux vers l'E, il vit un objet dans le ciel. Relevant son appareil photo, et sans chercher à comprendre, il prit le cliché. Au moment de la prise de vue, il n'y avait pas encore d'étoiles et le ciel était un peu nuageux. L'objet inconnu se trouvait donc à l'E, en direction du bourg de Quiévreachain, et était strictement immobile. Dans cette direction on trouve la Grande Faille du Midi et la faille de Boussu.

Voici, d'après le témoin, la description de l'objet : une sorte de disque en oblique, vu sur sa tranche (voir croquis) ; le dessus de couleur noir mat, le dessous, avec une sorte de petit dôme, de couleur blanche, légèrement lumineux ; la partie renflée des côtés lui a paru phosphorescente.

Aucun son, même pas un souffle. Le témoin n'a pas vu l'objet partir. Ce dernier a disparu entre le moment où le cliché a été pris et la descente de l'appareil de photo du champ de vision de l'œil : départ instantané. Selon Charles B..., l'objet était un peu derrière la ligne d'arbres, soit à 500 ou 600 m de lui. Après prise de repères, nous pouvons avancer que l'OVNI était à une altitude de 60-65 m et que son diamètre avoisinait les 15 m.

L'appareil photo est un Impera 4x4 Indo, très simple. Vitesse fixe au 60°, diaphragme 16, focale de 55 à 60.

Le jeune homme n'avait pas de montre ce jour-là et n'a rien de particulier à signaler concernant cette photo « surprise ». Il ne s'était pas inquiété de sa photo, ne sachant s'il l'aurait réussie, et ce qu'il avait photographié. Ce n'est qu'au début janvier que le développement eut lieu et il fut surpris d'y retrouver la chose. Hélas, le cliché est fortement sous-exposé et est impropre à une reproduction.

Bonne foi du témoin, qui est d'une famille très modeste et ne cherche pas à se mettre en valeur. Ce n'est pas un passionné d'OVNI et à ce moment-là le déferlement des articles de presse concernant de nombreuses observations n'était pas commencé.

Nous ajouterons que la région de Quarouble semble « fréquentée » par les Mystérieux Objets Célestes : atterrissage en septembre 1954, survol en janvier 1973 (LDLN n° 126, pp. 10-11).

AVIS RESUFO

Bien que très sous-exposé, le cliché est par-

faitement compatible avec les estimations du témoin et de l'enquêteur.

Les densités du négatif paraissent normales pour l'objet décrit. Notons toutefois que la mauvaise qualité de l'objectif et la sous-exposition ne permettent pas de tirer un maximum d'informations d'un tel négatif.

Sauf avis contraire, nous pourrions bien être en présence d'une photo authentique de MOC.

MONNERIE.

N.D.L.R. : La qualité de la photo s'est avérée insuffisante pour une reproduction dans LDLN.

2 - Observation à Arras (Pas-de-Calais) en juillet 1974

Enquête de M. ROGEZ

ARRAS

Les deux témoins sont M. Orange, 55 ans, et son fils, 21 ans. L'observation a été faite depuis la fenêtre de leur appartement au premier étage, direction 55° de l'E vers le S, et distance du phénomène indéterminée.

La date exacte n'a pu être retrouvée, mais cela devait avoir eu lieu le 4 ou le 5 juillet (pleine lune).

Cette nuit-là, étant éveillé vers 1:00 du matin, M. Orange père aperçoit par la fenêtre de la salle à manger, à 55°, un phénomène rond, légèrement ovalisé, à quatre fois la hauteur d'un bâtiment, loin en face et à la verticale du centre de ce bâtiment, soit, pour les témoins, au niveau d'un trou dans les nuages lors de l'enquête. Le plus grand diamètre du phénomène serait de deux fois le diamètre de la lune, soit 1°.

Après avoir observé le phénomène absolument immobile et silencieux, M. Orange père se décide à aller réveiller son fils qui n'a pas le temps de le voir, au même endroit, que durant 15 secondes, avant qu'il disparaisse en flèche suivant une ligne droite, vers le haut et un peu sur la gauche.

Le fils décrit ainsi le phénomène : une chose ovale, totalement orange, non éblouissante, sans reflets ni superstructures, étant entouré d'un léger halo, comme la lune lorsqu'il y a de la brume, et semblant dégager de la chaleur par les ondulations du contour.

La fenêtre de l'appartement ne fut pas ouverte : ni chaleur, ni sensation physique. Durée de l'observation : au total 3 mn. Gros nuages nets sur un ciel très pur.

Ces mêmes personnes accompagnées de Mme Orange, auraient de nouveau observé un phénomène anormal récemment.

un peu, et se rend compte que ces étoiles avancent lentement dans sa direction ; quelques minutes plus tard, elle n'a plus de doute : il ne s'agit pas d'étoiles, mais de clignotants équipant une masse sombre qui se rapproche lentement en tra-

jectoire de descente. Puis Mme O... distingue la forme de la « masse volante ». C'est une « boîte » d'aspect rectangulaire, gris sombre, portant sur sa face avant, carrée, les deux feux clignotants très rapprochés l'un de l'autre, très blancs et très étincelants.

Elle remarque aussi que le dessus n'est pas plat, mais bombé, convexe.

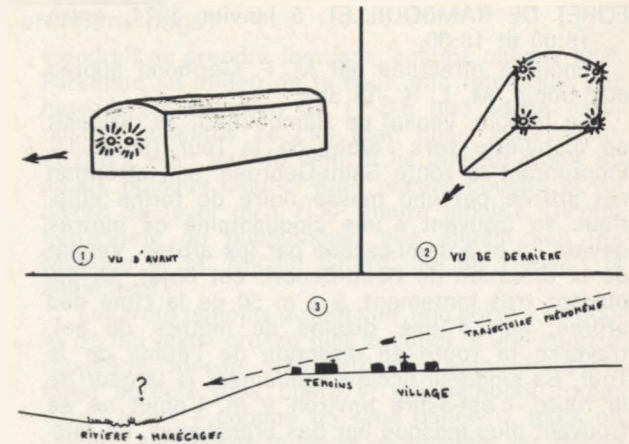
Descendant, sans se presser, vu la lenteur de l'objet, elle prévient sa sœur, et toutes deux traversent la maison, sans se hâter, pour aller au dehors. Elles voient l'objet déboucher, au pas, du dessus du toit, totalement silencieux. Ses caractéristiques sont confirmées, et vraiment il est très bas au-dessus de leur domicile. Puis lorsqu'elles le voient de derrière, il porte aux quatre coins du (quasi) carré de la face arrière, quatre feux clignotants blancs, pulsant ensemble régulièrement, à cadence modérée. L'objet rase alors le toit d'une remise au bout du jardin, et disparaît de leur vue, dans le creux, où coule à quelque 300 m, l'Helpe Mineure. L'observation s'arrête là.

Les lampes de la maison n'étaient pas allumées, car le récepteur TV était en marche (son très bas) et n'eut aucun parasite ; le chien des témoins ne réagit pas.

Taille du phénomène : un peu plus volumineux qu'une automobile, soit environ 5 m de longueur, sur 2 m de largeur et 2 m 50 de hauteur.

Se posait-il, stationna-t-il, évolua-t-il près du sol ? tout le laisse supposer, mais personne n'en a été témoin ; dans le village, il ne fait pas bon rapporter de tels faits, c'est pourquoi cette

MARAILLES (Nord) 4 sept. 1974



observation ne nous parvint que quatre mois plus tard. Le lieu où se dirigeait si lentement l'objet est marécageux, et les longues pluies d'hiver ne nous permirent pas de retrouver une trace quelconque au sol.

Géologie : alluvions modernes, turonien inf. (marnes bleues) et colluvions résiduelles. Pas de faille, pas de ligne HT.

Direction : E-S-E/O-S-O. Michelin 53, pli 5 (1 g 58 E - 55 g 70 N, coord. Michelin).

La forme particulière du phénomène (voir croquis), rappelle le cas d'atterrissage italien de Bagnacavallo du 25 juillet 1972, relaté dans LDLN n° 128, pages 19 et 20.

Observation faite à Cinqueux (Oise) à 20h55 le 17 janvier 1975

Enquête faite par M. LESBROS

Témoins :

1° M. Pelletier Claude, représentant. Habitant rue Winston-Churchill à Creil.

2° M. Diximus Désiré, garde-chasse à Cinqueux. Habitant 5, allée Colette à Creil.

3° M. Balcaen Aimé, retraité. Habitant 37, rue Laisemend à Angicourt.

M. Pelletier rentre chez lui vers 20:55, il roule sur la départementale D. 745 qui mène de Cinqueux à Rieux. Il vient juste de quitter Cinqueux. Une lueur intense, provenant de sa droite, le surprend, il s'arrête, descend de sa voiture et observe à la jumelle le lieu d'où provenait la lueur, qui s'est éteinte brusquement après quelques secondes.

Cette lumière était émise par quatre phares ; d'abord orange, elle est devenue bleue et ensuite blanche. Les quatre feux étaient alignés sur une ligne horizontale. L'objet était situé au-dessus des bois qui couvrent la colline.

Dans ses jumelles, M. Pelletier ne voit plus qu'une légère lueur oblongue qui se déplace vers la droite.

Il tente en vain d'arrêter un automobiliste qui vient en sens inverse. Un autre automobiliste, M. Diximus, s'arrête ; garde-chasse, il est intrigué par cet homme qui regarde à la jumelle.

M. Pelletier lui montre le phénomène et tous deux peuvent voir plusieurs flashes ; l'objet se déplace silencieusement le long de la crête de la colline, à quelques mètres au-dessus des arbres, en s'éloignant vers le N.

Entre chaque flash, l'objet paraît légèrement lumineux. La durée totale de l'observation a été d'environ 4 minutes.

La dimension angulaire notée par M. Pelletier est de 1,5 cm à bout de bras en début d'observation et de 0,5 cm en fin d'observation, l'objet s'éloignant vers le N.

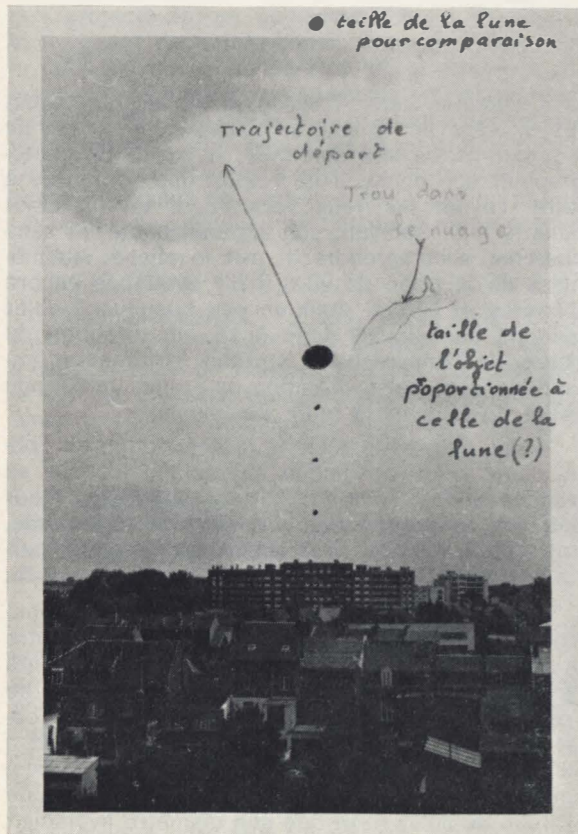
M. Balcaen était chez lui à Angicourt, de l'autre côté de la colline, à la même heure il voit au travers de sa fenêtre une lueur blanche très intense qui émanait du sommet de la colline, mais il ne peut préciser la forme. La durée du phénomène a été environ de 3 secondes.

« Mon pavillon est situé à 1.300 m. Du lieu de l'observation, n'ayant pas de fenêtre dans cette direction, personne n'a pu voir la lueur. Mon détecteur magnétique n'a pas fonctionné.

Le lendemain, avec le garde-chasse, j'ai parcouru les lieux, mais nous n'avons pas trouvé de traces ».

Le radar de la base aérienne de Creil, situé à 7 km environ, n'a rien observé.

(suite bas de page 14)



3 - OVNI parallélépipédique à Maroilles (Nord) le 4-9-1974

Enquête de M. BIGORNE

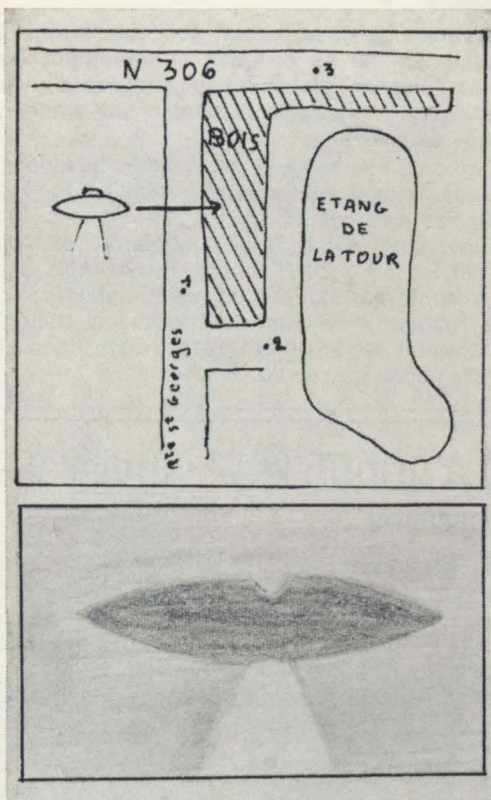
Il est 22:15, Mme O..., retraitée, monte dans sa chambre pour fermer ses volets. Elle en profite pour contempler le ciel étoilé et remarque deux étoiles plus brillantes qui semblent clignoter dans le lointain à une belle hauteur. Elle attend

Enquêtes dans les Yvelines

FORET DE RAMBOUILLET, 5 janvier 1974, entre 18:00 et 18:30.

Enquête effectuée par M. F. Germond auprès du témoin, M. L. H., 15 ans.

Le témoin, venant de Rambouillet, se dirigeait en mobylette vers l'étang de la Tour (point 1). Empruntant la route Saint-Georges, son attention est attirée par une masse noire de forme elliptique se trouvant à une cinquantaine de mètres devant lui et à demi-cachée par les arbres. Venant de la direction de Saint-Benoît, cet objet, se déplaçant très lentement, à 1 m 50 de la cime des arbres, soit à une dizaine de mètres du sol, traverse la route en direction de l'étang de la Tour. Sa longueur occupe facilement la largeur de la route, c'est-à-dire environ 9 m. L'objet ne se trouvant plus masqué par des branchages, un fais-



CINQUEUX

(suite de la page 13)

Au début de l'observation l'objet était à 375 m de M. Pelletier; au moment de la disparition, il était à environ 875 m.

On peut tirer de ces valeurs et des dimensions angulaires citées précédemment, les dimensions approximatives de l'objet :

$$\frac{1,5 \times 375}{65} = 8,75 \text{ m}$$

$$\frac{0,5 \times 875}{65} = 6,73 \text{ m}$$

Moyenne : 7,69 m.

65 cm représentent la distance de l'œil au doigt.

ceau lumineux fixe apparaît sous celui-ci. Ce faisceau, dont la lumière est semblable à celle d'une lampe électrique, est très étroit au départ et se disperse très vite. A la partie supérieure de l'objet il y a une sorte de gros point lumineux. L'éclairage est plus faible que celui d'une lampe de poche.

Pensant à un OVNI, le témoin arrête le moteur de sa mobylette afin de se rendre le plus discret possible. L'objet se déplace très très lentement (1 km/h), il met 30" pour traverser la route. « Je me rendais à peine compte qu'il bougeait », dira le témoin. L'objet ayant traversé la route se trouve de nouveau caché par les arbres. Pensant mieux voir l'objet, le témoin se dirigea vers le bord de l'étang (point 2). Il ne voit rien de ce point. Ne se décourageant pas pour autant il va se poster sur la N 306 (point 3) d'où le champ d'observation est plus grand, mais il ne revoit pas l'objet.

RAMBOUILLET, un soir de janvier ou février 1974, entre 17:00 et 17:20.

Enquête effectuée par F. Germond auprès de trois témoins : Dominique Choisine, Agnès et Sophie Valin, tous âgés de 14 ans.

Lors de cette observation, il y avait 6 témoins, 4 de ceux-ci sont retrouvés, 3 témoignent; le 4^e, un professeur d'histoire, refuse de témoigner.

Les témoins sont sur le quai de la gare de Rambouillet. La nuit commence à tomber, le ciel est assez clair avec quelques nuages. En direction d'Epéron, au-dessus de la ligne de chemin de fer, les témoins observent l'évolution à faible altitude d'un objet de forme elliptique, pour un témoin, et cylindrique fuselée pour les autres. Cet objet est de couleur jaune-orangé. Il est entouré d'un halo lumineux se déformant constamment (comme une réaction chimique dit un témoin). Semblant venir de la direction de Poigny-la-Forêt et se dirigeant vers Rochefort-en-Yvelines, l'objet évolue par saccades (fig. 1). Brusquement, les témoins ont l'impression que l'objet va éclater, à ce mo-

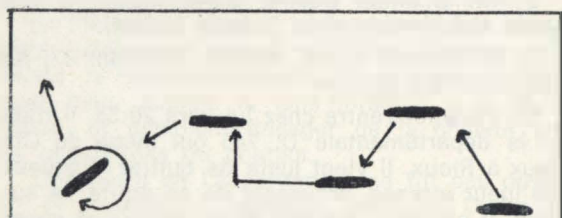


Fig.1 trajectoire du 1^o objet

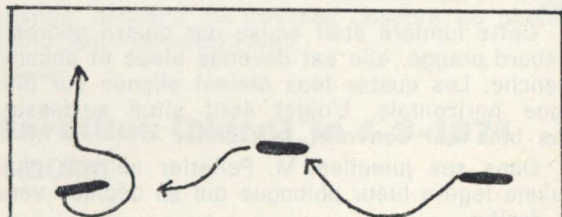


Fig.2 trajectoire du 2^o objet

ETRANGE PHÉNOMÈNE DANS LE CIEL DE L'ILE D'ALBE (Charente-Maritime)

Enquête de M. FERRARI

(Voir couverture première page)

Date : Dimanche 27 octobre 1974.

Enquêteur : M. Miroslav Ferrari (n° 1874) et Madame.

J'ai eu connaissance de cette observation le 11 novembre dernier, lors d'une visite à ma famille et mes beaux-parents, qui habitent le hameau « Les Grandes Maisons », à l'île d'Albe. Une cousine m'informa qu'un étrange phénomène avait été observé par trois témoins, dont l'un était son mari, vers la fin du mois précédent, à partir d'une ferme située non loin de là, en bordure de la N 11. Nous nous sommes rendus immédiatement à la ferme en question où nous avons recueilli les premiers éléments de l'observation. La semaine suivante, nous sommes revenus sur les lieux pour compléter notre dossier et prendre des clichés.

1 — *Les témoins* : le témoin principal, c'est Mme Eliette Renaud, une agricultrice de 37 ans, qui habite la ferme dite « Le Four », située sur l'un des points les plus élevés du secteur (16 m), au lieu-dit « L'Erondis », près de l'île d'Albe, petite localité traversée par la R N 11, à environ 13 km au N-E de Rochefort (voir carte Michelin n° 71, plis 13 et 3). Mme Renaud est une femme discrète. Jusque-là, elle n'avait parlé à personne de son observation « de crainte qu'on se moque de moi ou qu'on me prenne pour une menteuse », dit-elle, et il est probable que nous n'en aurions rien su sans l'indiscrétion de ma cousine. De plus, Mme Renaud nous a dit ne pas croire « à ces engins ni aux Martiens ». Nous avons immédiatement été frappé par sa sincérité. Peut-être n'est-il pas inutile de souligner que nous connaissons ce témoin depuis de nombreuses années. Il en est de même du second témoin, Maurice Renaud, fils de Mme Renaud, âgé de 16 ans, qui nous a dit avoir brièvement entrevu quelque chose « qui ressemblait à un grand soleil », mais qui n'eut pas le temps de nous en dire plus.

Le troisième témoin, c'est M. Michel Girard, un jeune homme marié depuis peu à l'une de mes cousines. Il ne nous a pas été possible de le rencontrer, car il habite actuellement à Mauze-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres).

2 — *Le lieu d'observation* : dans la cour de la ferme appartenant à la famille Renaud, en bordure de la R N 11.

3 — *Les faits* : cela s'est passé le dimanche 27 octobre 1974. Il devait être environ 7:00 du matin lorsque Mme Eliette Renaud quitta l'étable avec les bidons contenant le lait des vaches qu'elle venait d'achever de traire, et qu'elle amenait sur le bord de la Nationale où le laitier

ment, ce dernier repart presque à la verticale et disparaît. 30 secondes après, apparaît un objet identique qui évolue avec souplesse (fig. 2) à la vitesse d'un Boeing 747. Il repart à la verticale. Les objets ayant disparu, un avion de tourisme apparaît peu après dans la direction de l'observation. L'observation a duré au total 4 à 5 minutes environ.

C. De Zan.

viendrait en prendre livraison, comme chaque jour. Parvenue au milieu de la cour, elle remarqua, par hasard, en direction de l'E-S-E une vaste luminosité rougeâtre. Le ciel était clair, sans nuage et il n'y avait pas de vent. Il ne pouvait s'agir du soleil, puisque celui-ci était encore couché et ne devait se lever qu'à 7:30 (heure légale). Devant l'étrangeté du phénomène, elle appela son fils Maurice et M. Michel Girard, qui se trouvait là également.

Les trois témoins purent voir une sorte « de boule de feu aussi grosse que le soleil, d'une couleur rougeâtre foncée, très brillante, entourée d'une large auréole plus claire », qui semblait rouler vers l'avant « comme un gros ballon », mais en restant cependant toujours suspendue au même point du ciel. La « boule lumineuse » se trouvait à faible altitude apparente (5° environ au-dessus de l'horizon), en un point situé à la verticale du lieu-dit « Le Bois Tableau », légèrement à droite de la ferme de la famille Michaud, ferme située sur une petite hauteur dominant les marais, en direction de l'E-S-E.

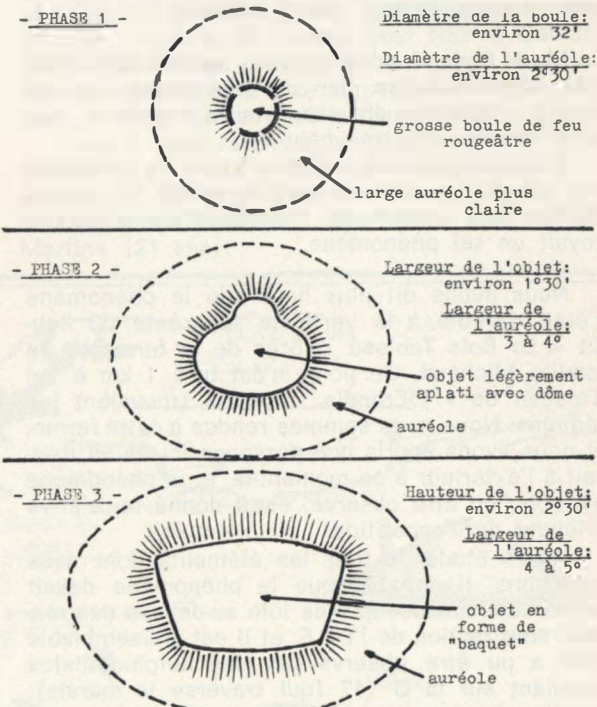


Schéma des 3 phases du changement de forme; des- sans établis d'après les indications du témoin principal et les relevés angulaires effectués sur les lieux de l'observation.

L'objet augmentait de volume comme s'il se rapprochait, de seconde en seconde, jusqu'à devenir « énorme » (au moins cinq fois le diamètre apparent de la lune). Tout en changeant de grosseur, il prit une forme ovale avec un dôme à la partie supérieure, et ensuite celle d'un « baquet ». Ces diverses transformations durèrent une dizaine de secondes environ, puis l'objet en forme de « baquet » diminua de volume, comme s'il s'éloi- (suite page 16)

BALLET NOCTURNE D'OVNI ET LUMIÈRES CIRCULAIRES A CAUSSES ET VEYRAN (Hérault)

Enquête de M. A. GRAZIOLI,
assisté de Mlle M. DE CORDOVA et M. Henri COMES

Temps : très couvert. Plafond très bas (200 m environ).

Fort vent S-N (marin).

Pas de failles à l'endroit des observations, mais tout autour.

Poches d'eau « énormes » dans les collines d'après les dires des sourciers.

Ligne de haute tension traversant la zone où a lieu l'observation.

Durée totale des observations : de 22:30 à 1:00-1:30 environ.

Enquête effectuée sur bande magnétique le 8 décembre 1974.

ILE D'ALBE

(suite de la page 15)

gnait vers l'horizon, exactement dans la même direction qu'il était apparu, et se « volatilisa », comme évaporé.

La durée totale du phénomène peut être évaluée à un peu moins d'une minute, et tout s'était déroulé dans le plus grand silence...

Mme Renaud nous a avoué qu'elle avait été très impressionnée par ce phénomène, et en voyant l'objet prendre « une taille énorme », elle avait même « eu très peur » !

Bien qu'ayant déjà entendu parler de « soucoupes volantes », comme tout le monde (!), elle a affirmé que « c'est la première fois » qu'elle voyait un tel phénomène.

Nous avons dit plus haut que le phénomène s'était déroulé à la verticale apparente du lieu-dit « Le Bois Tableau », près de la ferme de la famille Michaud. Ce point n'est qu'à 1 km à vol d'oiseau de « L'Erondis », où se trouvaient les témoins. Nous nous sommes rendus à cette ferme, et nous avons appris que personne ici ne se trouvait à l'extérieur à ce moment-là, et le phénomène n'a donc pu être observé, étant donné la relative brièveté de l'apparition.

Après étude de tous les éléments dont nous disposons, il apparaît que le phénomène devait se dérouler beaucoup plus loin au-dessus des marais, en direction de l'E-S-E, et il est vraisemblable qu'il a pu être observé par des automobilistes circulant sur la D 117 (qui traverse le marais), par les chasseurs se trouvant dans ce même marais, ou par diverses personnes habitant les petites localités entourant le secteur (Nolon, Les Forges, Fougerolle, etc...), dans un rayon de 5 à 10 km.

A l'époque, nous n'avons pu enquêter dans un secteur aussi vaste, c'est pourquoi, dans un article relatant cette observation, article paru dans « La France » et « Sud-Ouest » du 18 novembre dernier, nous avons écrit : « ...Si des témoins du phénomène se faisaient connaître, nous pourrions étendre notre enquête et obtenir des éléments nouveaux ». Il ne semble pas que cet « appel à témoins » ait été entendu...

Fait à La Rochelle, le 5 mars 1975.

Enquêteur : M. A. Grazioli.

Assisté de : M. Comes Henri, Mlle de Cordova M.

Dimanche 8 septembre 1974, vers 22:30, M. et Mme Miro rentrent en voiture de Causse et Veyran.

A l'entrée de Causse, Mme Miro indique à son mari la présence d'une lumière qu'elle trouve d'une couleur bizarre.

Le temps étant très couvert et le plafond très bas (200 m environ), cela ne pouvait être que la lumière d'une des habitations des alentours. Ils évaluent cette lumière à environ 2 km d'eux.

Le lieu de l'observation (entre Cazouls et Causse, au-dessus de la garrigue, pas de route) et la couleur (orange vif presque rouge) ne peuvent pas faire penser à une voiture.

M. et Mme Miro pensent qu'il peut s'agir d'une des lumières de la coopérative. Ils vont aussitôt vérifier sur place. Tout étant éteint, ils reviennent sur les lieux de l'observation (entrée du village en arrivant de Cazouls).

A l'arrivée, ils ne voient rien, puis la lumière réapparaît. Très intrigués, ils arrêtent leur voiture et attendent. Cette lumière s'allume et s'éteint toutes les deux minutes environ.

Puis, tout à coup, elle s'intensifie, le ciel s'embrase et l'engin, qui au départ devait être caché par une colline, s'élève.

Il avait la forme d'un globe (très difficile à déterminer) et était éclairé, puis il s'est éteint en laissant une petite lueur qui diminuait insensiblement. Quand cette lueur eut complètement disparu, il se ralluma. Le phénomène se produisit plusieurs fois (fréquence : chaque 2 mn environ).

Mme Miro, ayant peur, se fait raccompagner à la maison.

M. Miro repart seul, mais il ne retourne pas sur les mêmes lieux. Il se rend au Puech (colline dominant le village), d'où il a une vue très étendue. Mais il ne voit rien.

Après une courte attente (quelques secondes) la lumière réapparaît, planant au-dessus des garrigues.

Le témoin sort de sa voiture et par la vitre ouverte de sa portière fait quelques appels de code-phare (5 ou 6). Aussitôt l'OVNI (lumière circulaire ou sphérique), qui paraissait petit étant éloigné, arriva sur lui à une vitesse quasi-instantanée, en l'espace d'une seconde.

C'était énorme, circulaire, et éclairait tout le village.

L'objet, silencieux, stationnait à 150 m au-dessus de sa tête et resta allumé 3 secondes environ. Quand il s'éteignit, M. Miro, qui était resté figé sur place, pris de panique et ne voyant plus rien au-dessus de lui, remonta dans sa voiture et partit chercher un ami : M. Christian Lapard, viticulteur à Causse et Veyran.

Ils partirent dans un petit bois de pins (au S du village où se situait le phénomène dans les débuts). Ce petit bois domine les vignes situées

● ● ●

en contre-bas et un petit ruisseau pollué. Là, ils virent à nouveau une boule lumineuse évoluer lentement à proximité du sol et s'élever en trajectoire non rectiligne (« S »). Voyant ce fait étrange, ils partirent avertir d'autres personnes du village.

Un certain nombre de personnes, dont de nombreux sceptiques, ont passé plus d'une heure à regarder évoluer les OVNI (il y en avait plusieurs) autour de Causse. Aucun des témoins ne peut dire le nombre exact d'objets qu'il y avait, mais ils peuvent affirmer qu'il y en avait plusieurs car ils ont pu en voir trois ensemble, qui selon un témoin, paraissaient s'amuser entre eux.

Le témoin principal, M. Miro René, est allé à ce moment-là rechercher son épouse qui participa à la fin de l'observation. Fin de l'observation qui fut assez particulière puisque c'est seulement vers 1:30 que M. Miro a eu l'idée de retourner chez lui chercher son appareil photographique. Arrivant sur le site d'observation (colline dominant le village) il ne vit plus qu'une toute petite lueur qui disparut totalement. Ce qui, vu l'heure tardive, décida les derniers observateurs restant à rentrer se coucher.

Quatre témoins ont été entendus :

M. Miro René,

Mme Miro Solange,

M. Abbal Emile,

M. Lapard Christian : qui lui effectue quelques commentaires complémentaires.

L'engin circulaire et orange vif était à environ 200 m de hauteur. Il effectua un parcours bien déterminé à environ 50 à 60 km/h. Dans le prolongement de cet engin, mais sans faisceau, il y avait un éclairage sur le sol, ovalisé, presque

rond, qui d'après le parcours de l'engin éclaira tour à tour : le bassin d'eau, la distillerie, le stade et le lotissement. L'engin stationna quelques secondes, avant de s'éteindre, sur le lotissement et les témoins ont pu voir les engins comme en plein jour. Ce qui choqua le plus M. Lapard, c'est l'absence de faisceau, ce néant qu'il y avait entre l'engin et l'éclairage sur le sol.

Quand l'engin était au-dessus du lotissement, le témoin, qui se trouvait à environ 100 m de l'OVNI, dit avoir ressenti quelque chose d'inexplicable, il resta figé au sol 4 ou 5 secondes et eut un bourdonnement d'oreilles. Il pense qu'il s'agit d'ULTRA-SONS.

M. Lapard a assisté jusqu'à la fin au phénomène. Pour lui, il s'agit d'engins, pas de simples lueurs. Mais ceci n'est pour l'instant qu'une déduction subjective.

Opinion des enquêteurs :

Les témoins paraissent tous être de bonne foi même s'ils ne se souviennent plus bien toujours de l'enchaînement exact de leurs déplacements durant cette nuit. (L'enquête n'a été faite que 3 mois après l'observation).

N.D.L.R. — Causse et Veyran (Michelin 83, pli 14) est situé sur la dernière faille des Causse, qui se termine à Bize (Aude), passe à St-Chinian, Causse et Veyran pour finir à Gabian, au N. Observation près du sol à Agel, à Magalas. Sources minérales à Bize, Cruzy, Montmajou, Gabian, Roujan. Gabian : puits de pétrole.

Aucune déclaration à la gendarmerie ni à la presse locale n'a été faite par les témoins.

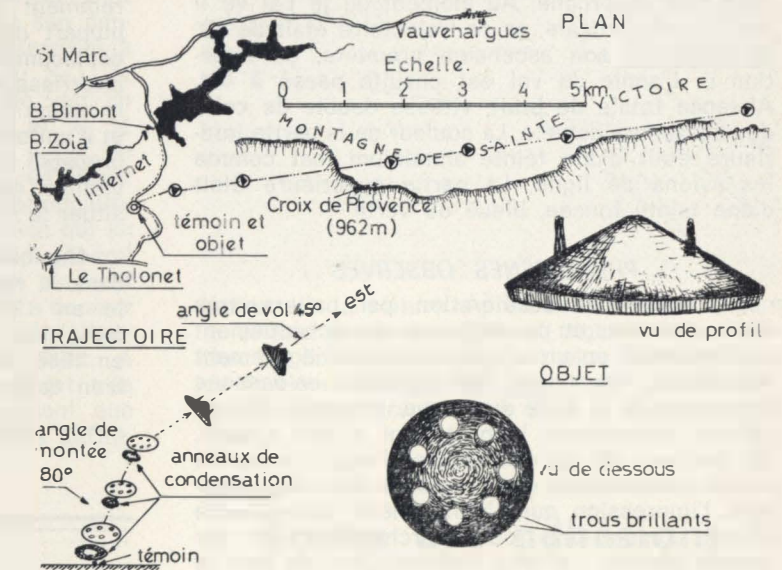
Résumé et dactylographie :

M. Comes Henri (17 ans), Mlle de Cordova Martine (21 ans).

UN TEMOIGNAGE

Enquête du groupe

D. E. I. M. O. S.



Témoin : identité non divulguée, âgé de 43 ans, informaticien dans l'aéronautique, désire conserver l'anonymat.

Date de l'observation : dimanche 9 décembre 1973 à 10:52.

Lieux : massif de Sainte-Victoire près d'Aix-en-Provence, à la hauteur des gorges de l'Infernet

entre les réservoirs Zola et Bimont.

Coordonnées : 5° 31' 45" E - 43° 31' 50" N.
Météo : vent nul, ciel bleu azur sans nuage, température entre 8 et 10°.

Témoin : condition physique très bonne, aucune fatigue ressentie, léger footing de 45 mn entre coupé de marche reposante.

Conditions d'observation : aucun animal remarqué à proximité du lieu. Les personnes les plus proches se trouvaient au barrage de Bimont, distant de 1 500 m. J'avais le soleil dans le dos à ce moment.

Autres remarques : habituellement le ciel est sillonné par des avions à réaction volant à 8 000 m environ, condition impérative pour pouvoir repérer la traînée blanche de condensation. Ce jour-là, ainsi qu'à la même heure, j'affirme qu'aucun d'eux ne se trouvait dans le secteur du ciel concerné.

Position au moment de l'observation : J'étais tourné vers la direction N-O. J'ai levé la tête pour inspirer légèrement et mon regard a accroché tout de suite l'engin qui se trouvait à la verticale de ma personne. Il était parfaitement immobile, ce qui m'a surpris, mais je me suis très vite ressaisi.

L'ENGIN

Il était seul, d'une luminosité vive sans plus. Durant son ascension il avait la forme d'un disque plat par son embase, d'un contour absolument net. Durant son vol il a pris une forme conique dotée de structures qui rappelaient soit des antennes, soit des ailerons, mais durant son ascension je n'ai aperçu le disque que par sa partie inférieure.

Il était pourvu d'orifices disposés sur tout le pourtour, plus éloignés du centre que du bord. Il y en avait cinq ou six tout au plus. Une lumière blanche et crue émanait de ces orifices qui faisaient certainement partie du système de propulsion, et c'est pourquoi à l'origine je les ai désignés comme des tuyères de propulsion. Leur contour était également très net et la lumière émise supportable à l'œil nu. Je pouvais en observer le bord d'attaque, cela pour dire que l'engin était très rapproché. Au moment où je l'ai vu il était à ma verticale, et sa trajectoire était de 80° au cours de son ascension première, en direction E. L'angle de vol est ensuite passé à 45°. Absence totale de bruit, vitesse double de celle des chasseurs actuels. La couleur de la partie inférieure était d'une teinte aluminium mat comme les avions de ligne. La partie supérieure était d'une teinte foncée, bleue ou verte

PHENOMENES OBSERVES

Ascension en accélération, par paliers, très liés entre eux, et ponctués par un échappement qui consistait en un anneau de fumée légèrement blanchâtre, floconneux, apparaissant en-dessous de l'engin, de la taille du disque. Lorsque l'anneau suivant apparaissait le précédent s'était dissipé. Au moment de sa découverte, l'engin immobile en vol stationnaire était entouré d'un halo donnant l'impression que l'atmosphère environnante vibrerait comme une route surchauffée l'été par grande chaleur. Le halo n'altérait pas du tout le contour du disque.

ALTITUDE

J'observe souvent les passages des petits avions des aéroclubs voisins qui mesurent tout au plus 8 à 9 m et évoluent à la hauteur de La Croix-de-Provence (969 m). Mon engin évoluait, pour ma part, à une altitude nettement inférieure à la

cime de ce pic. Etant moi-même déjà placé à une altitude de 362 m, j'en ai déduit que son altitude devait avoisiner entre 200 et 400 m au-dessus du sol au grand maximum.

DIMENSIONS

A bout de bras, l'engin mesurait 6 à 7 mm de diamètre. Avec l'utilisation du goniomètre de poche, les calculs font apparaître un diamètre d'une vingtaine de mètres.

CONCLUSIONS

Je me défends de nommer ce que j'ai vu comme n'étant pas un engin pour les raisons suivantes :

- Ce n'était pas une boule lumineuse ;
- C'était un objet évoluant intelligemment, matérialisé, doté d'un système de propulsion organisé et parfaitement inconnu à ce jour.

Il ne se passe plus de jour depuis cette rencontre sans que ma pensée ne soit absorbée un moment par cette observation. Je ne récusé rien de ce que je viens de relater, l'avenir me donnera raison.

Signé : le témoin

N.D.L.R. — Une minute d'observation, c'est peu et c'est très long quand on vit des moments intenses de curiosité. La description du témoin est remarquable et l'on reste dubitatif sur la diversité des formes avec lesquelles nous sommes confrontés à travers les nombreux témoignages dont la sincérité ne fait aucun doute. Notre pensée conçoit mal cette richesse de solutions dans la forme et dans les détails pour des engins apparemment métalliques, dont la fonction, pour la plupart d'entre eux, semble se résumer à des déplacements dans l'espace comprenant quelques atterrissages dont le but nous échappe. Cela pour le moins manque de simplicité dans la conception et d'uniformité dans la réalisation. Il est d'ailleurs probable que dans bien des cas le témoin est victime des apparences. Il est bien difficile de situer la réalité.

Quoiqu'il en soit le phénomène est constant dans la région d'Aix-en-Provence où on le signale en 1952 au-dessus du même massif (très faillé), en 1954 : deux fois, en 1963, trois fois en 1966, en 1972, et deux fois en 1973. Il semble bien qu'Aix soit une région à surveiller.

PHOTOS

(format carte postale)

Série N° 1 de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune). 17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

Dans la région de Guise (Aisne) rapport de M. Locoge

M., Mme Bally et leurs enfants roulent en voiture sur la N 360 entre Longchamps (début de l'observation) et Aisonville-Bernoville (fin de l'observation), 4 km, se rendant à Grougis, le vendredi 17 janvier 1975, à 22:45.

M. Bally observe alors un phénomène bizarre qui évolue parallèlement à leur route, à 4 ou 500 m, subjectivement à 6 ou 7 m du sol, qui donne au témoin l'impression de raser le sol. Mme Bally l'aperçoit en même temps, les deux enfants dorment sur le siège arrière. M. Bally ouvre la vitre pour mieux voir, ralentit ; d'autres voitures passent et ralentissent aussi pour voir le phénomène.

Il a la forme d'une banane, lumineuse, rougeâtre ou rosâtre, luminosité forte, non aveuglante. La lumière baisse et se ravive sans changement de teinte. Pas d'ordre de grandeur, même subjectif ; Mme Bally insiste sur « l'énormité » de l'objet. Après un virage orientant la route au N-O ils eurent l'objet juste dans l'axe de leur parcours. Ils abordèrent ainsi Aisonville. L'objet s'éleva pour passer au-dessus des maisons et continua sa montée. Arrivés à proximité de Grou-

gis ils observèrent encore l'objet, mais très éloigné, n'étant plus qu'une lueur rouge, qui s'évanouit très rapidement.

Cette région guisarde semble être depuis l'année dernière le théâtre de visites insolites. Il court des bruits incontrôlables d'observations de boules rouges. Observation de M. J. Fillion, le 22-2-74, sur le même parcours de Mme Clary, en février 74...

Une mini-tornade s'est abattue le même soir sur un quartier de Chauny.

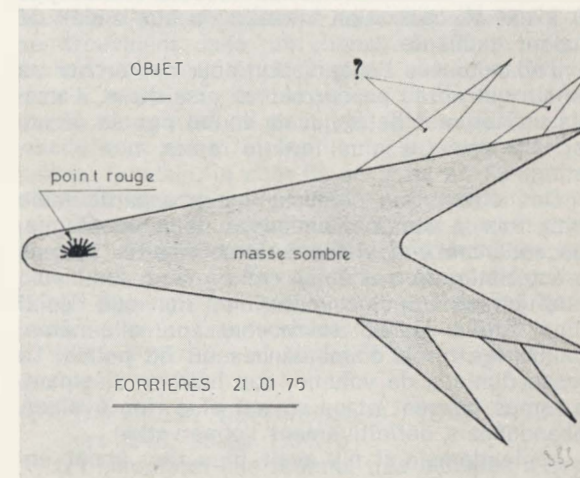
N.D.L.R. — M. Locogne arrive aux mêmes conclusions que moi-même, à savoir : la permanence du phénomène sur une région déterminée. Pour en savoir plus, c'est-à-dire ce qui se dit de bouche à oreille, il faut que l'enquêteur se préoccupe de la mise en place de correspondants locaux qui, intégrés dans la population, soient en mesure de recueillir ces confidences sans aucune méfiance de la part des témoins, ennemis de toute publicité qui porterait atteinte à une certaine intimité de « clan », d'où les « étrangers » sont exclus.

F. LAGARDE.

Belgique rapport de M. Maurice Melot

DE NASSOGNE A FORRIERES, 21 janvier 1975, à 17:05.

M. Gosset, facteur des Postes en service, reprenait le chemin de Forrières en voiture, porteur de plis postaux des villages environnants. A la sortie de Nassogne, roulant bon train — 80/90 km/h — il aperçut sur sa gauche un objet en forme d'avion à aile delta, évidé en son centre, avec à gauche ce qui pourrait ressembler à des flèches. Il semblait être venu du S-O, et sa teinte était gris foncé. Il s'étonna de voir un appareil voler si bas : évalué à 20-30 m, — le plafond nuageux se situait vers 400 m — et de n'entendre aucun son. Il se déplaçait si lentement qu'il lui a semblé qu'il était en vol stationnaire. Dès la première seconde d'une observation qui en a duré une dizaine, il ressentit un froid général qu'il attribua au saisissement, croyant que cet avion, se situant à environ 250 m, allait s'écraser près de lui. Il eut le réflexe de freiner énergiquement tout en gardant les yeux sur l'objet. A l'avant du phénomène se trouvait un point très lumineux de teinte orange, fixe, si brillant que cela semblait l'attirer et le viser. Aucune pertur-



bation sur la voiture. Après son freinage il gare la voiture sur le bas-côté, et regardant en direction de l'objet, celui-ci n'est plus visible. Faille de Forrières à 2 km 750. Trajectoire O-S-O/E-N-E. Dimension apparente entre 27 à 30 cm à bout de bras...

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Observations en Algérie et Espagne

Rapports et observations de MM. Sliman et Rodet

Rapports et observations de MM. Sliman et Rodet.

Un dimanche d'août 1974, dans l'Algérois ; il était entre 15:00 et 17:00, et j'étais seul. Je vis à quelque 2 km un phénomène lumineux qui m'intrigua. J'observais alors à l'aide de grosses jumelles de type militaire, et cela durant au moins 30 mn.

L'objet était une masse d'apparence translucide et brillante, comme du zinc ou de l'aluminium, située au pied d'une montagne verdoyante ; elle ne touchait pas le sol et son éclat lumineux était très fort. Je pensais d'abord à un avion. Mais l'immobilité de l'objet, paraissant suspendu en l'air, et en réalité sur ce que j'avais d'abord pris pour des piquets, me convainquirent de mon erreur. Je ne sais ce qu'étaient ces « piquets », mais je ne pensais pas que ce pouvaient être les supports de l'objet. Peut-être des émanations paralumineuses ? Précisons qu'une sorte de halo lumineux ceinturerait le phénomène.

Un point lumineux de couleur dorée s'éleva à droite de la masse, en tournoyant sur lui-même ; sa vitesse de rotation était égale à sa vitesse d'élévation. Puis ce point disparut vers le S, à gauche de la masse de l'objet. Concentrant mon attention sur celle-ci, j'ai eu l'impression qu'elle bougeait ou ondulait. Je me demande si cela n'était pas dû à ma concentration visuelle ou aux ondes de chaleur ambiante.

J'abandonnais l'observation pour rechercher un témoin qui aurait pu corroborer mes dires. J'arrêtais un automobiliste, qui ne voulut pas se déranger. Dix minutes plus tard je repris mon observation.

De nouveau un point lumineux apparut, mais cette fois il venait d'au-dessus de la montagne, descendant à une vitesse extraordinaire. Mêmes caractéristiques que le premier point lumineux, mais une apparence immatérielle, rien que l'éclat d'une étoile jaune, tournoyant sur elle-même, comme les giros d'ambulances ou de police. La masse diminua de volume, son halo se dissipant. Le temps passant et ne voyant plus rien évoluer, j'abandonnais définitivement l'observation.

Le lendemain il n'y avait plus rien à cet endroit.

(Observations de M. Sliman).

ESPAGNE

AZNARCOLLAR (province de Séville).

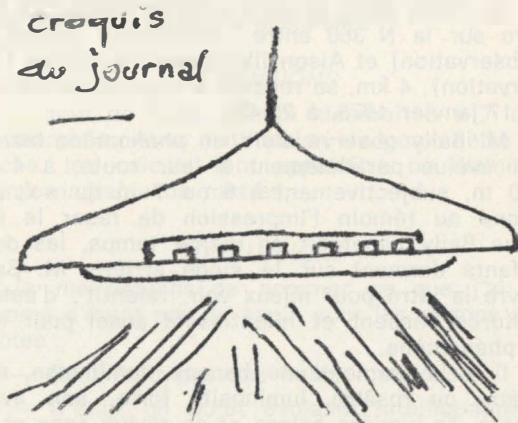
Transmis par M. Darnaude ; traduction M. Fernando.

Témoins : Antonio Granado Garcia et Mme Loreto Rodriguez Garcia.

Le fait se passe le 16 mars 1974 à 3:00 du matin, dans la propriété « Lo que El Viento se Lleva », à 100 m de la route de Sanlucar.

La durée du phénomène a été de 1 minute environ.

Le couple dormait lorsque Antonio fut réveillé en sursaut par un bruit inhabituel, peu comparable à celui d'un moteur terrestre, quel qu'il soit. Il éveille aussitôt sa femme, et tous deux s'assirent au bord du lit, n'osant pas s'approcher de la fenêtre pour voir l'origine du bruit. Selon leurs dires le bruit était « vibratoire », et jamais ils



n'avaient entendu pareille chose, écartant toute hypothèse de bruit de moteur de véhicule normal. Toujours selon eux, ils pensent que l'engin — ou quoi que ce fut — stationna durant une minute au-dessus de la maison, et alors que les chiens aboyaient toujours au moindre bruit, ils hurlèrent à la mort cette fois-ci.

N.D.L.R. — Ce phénomène n'offrirait que peu d'intérêt s'il ne ressemblait trait pour trait à un phénomène similaire qui s'est passé à Caixon, dans les Hautes-Pyrénées, où également le bruit fut seul entendu dans des circonstances semblables vers minuit.

CACERES (province d'Extramadure), 16-6-74, à 5:00 du matin.

Transmission M. Fernando.

Le témoin quitte son domicile à Caceres, à 5:00 du matin, pour se rendre à son exploitation. Sur sa route un OVNI s'approche de sa voiture en émettant des faisceaux de lumière. M. Santiago Roméro Pulido (46 ans, cultivateur), éteint alors les phares de sa voiture. L'OVNI s'éloigne. La voiture repart avec les phares à nouveau allumés. Peu de temps après l'OVNI réapparaît et fond « comme un oiseau de proie » sur le véhicule, s'arrêtant à 70 m environ. Le témoin affirme qu'à ce moment il aurait distingué à l'intérieur de l'engin trois êtres de haute taille, mais ventrus, se livrant à des manipulations. Le témoin éteint à nouveau ses phares et l'OVNI s'éloigne à nouveau, tout en accompagnant la voiture durant le parcours de 2 km environ. M. Roméro rentre dans sa ferme, apercevant toujours l'OVNI dans le lointain. Il allume la lumière de sa chambre et l'objet s'approche de sa demeure, et il revoit les trois êtres. Après quelques instants il éteint sa lumière et l'objet disparaît alors définitivement.

Un économiste madrilène, M. José-Maria Caverro, a vu à plusieurs reprises, et en divers points d'Espagne, le même OVNI. A tel point qu'il se dit être « un talisman attracteur de ces engins ».

FAITS CHRONOLOGIQUES

Digest de « la hoja del lune », transmis par M. Darnaude. Traduction et digest M. Fernando. 7 et 11 septembre 1974, GRENADE, à 2:00 du matin.

M. Caverro observe un OVNI près d'une base aérienne militaire. Forme ovoïde, genre soucoup

UN NOUVEAU CATALOGUE :

Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites ^[10]

par GORDON CREIGHTON

(Extrait de FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 16, N° 1 et suivants et publié avec son accord — (Traduction : Pierre DE LORMONT)

164. Evillers, Doubs (France) — nuit du 29 au 30 juin 1968.

Vers minuit, les chiens du village se mirent à aboyer — tout d'abord des aboiements normaux puis bien vite un vacarme assourdissant. Vers 2:00 du matin tout le village était réveillé. Une dame, se penchant par la fenêtre pour essayer de calmer son chien, vit que le sol et une partie du poulailler étaient éclairés par une forte lumière orange, de forme rectangulaire, qui provenait d'en haut. Elle réveilla son frère qui alluma la lampe de la chambre. La forme rectangulaire s'évanouit alors instantanément. Les témoins retournèrent se coucher, mais les aboiements frénétiques continuaient. Cela dura jusqu'à 4:00. Un chien cassa



renversée, avec une base rectangulaire.

5 novembre 1974, à 2:00 du matin, près de la base aérienne de Talavera, sur la RN V à la sortie de Badajoz.

M. Caverro aperçoit une lumière semblable à une étoile, mais clignotant en changeant de couleur. C'est en réalité un engin qui s'approche du témoin. Il gare sa voiture et lance des appels lumineux. L'objet s'approche à 100 m de distance et à 300 m d'altitude, et il répond aux appels lumineux de M. Caverro en éteignant ses propres lumières, brillant dans l'obscurité.

Il a les mêmes formes caractéristiques qu'à Grenade, avec une longue « fenêtre » d'où sort une lueur. Le témoin accourt alors vers l'engin, mais celui-ci décolle tous feux éteints — bouffée de chaleur au décollage, agitation des branches et des herbes —. Le diamètre de l'objet était de 8 à 10 m. Pas de bruit perçu. Les chiens, alentour, hurlaient furieusement. Un lieutenant de la base de Talavera aurait vu l'engin, ainsi qu'un habitant de Badajoz.

Persuadé qu'il aurait de « nouvelles rencontres », le Madrilène décide deux autres témoins à l'accompagner dans la nuit du 8 au 9 novembre 1974 sur les lieux de l'observation précédente du 5 novembre.

Or, se rendant au rendez-vous, dans la nuit du 8 novembre, il rencontre sur la route un être aux étranges caractéristiques, qui s'enfuit en le voyant. Caverro l'illumine et il lui reconnaît une forme humaine, sans nez, les yeux bridés, silhouette haute et mince. Casque ou bonnet, « veste » marron, pantalon noir. Par la suite, au moment du rendez-vous et en présence des deux autres témoins, qui confirment, Caverro constate le passage d'un OVNI, à vitesse régulière, sur une trajectoire circulaire. L'objet était relativement loin, émettant des reflets rouges et argentés.

N.D.L.R. — Cette dernière traduction offre des aspects intéressants répondant à deux critères déjà observés : nombreuses observations par un témoin qui semble privilégié, et fréquentation des mêmes lieux. Le lieu et le témoin semblent offrir une conjonction nécessaire.

sa chaîne et s'enfuit.

Réf. : LDLN, février 1969, p. 8.

165. Olavarria (Argentine) — 2 juillet 1968, 11:30.

Un garçon de 15 ans, Heriberto Antonio Iriart, faisait du cheval dans le ranch de son père, accompagné d'un chien, lorsqu'il rencontra un MOC qui était posé sur le sol avec, à proximité, deux de ses occupants, hauts d'environ 1,70 m. Le garçon eut une conversation avec ces deux êtres, puis voulut remonter à cheval : il trouva l'animal paralysé, ainsi que le chien, et il fallut attendre plusieurs minutes avant que ces deux animaux recouvrent l'usage de leurs membres. Ce qui peut paraître étrange dans cette histoire est bien le fait que le garçon lui-même n'a ressenti aucun effet de cette paralysie, mais il fut très effrayé et présentait des symptômes d'un état de choc.

Réf. : FSR, septembre-octobre 1968, p. 26.

166. Wooler, Ontario (Canada) — 2 juillet 1968, 22:00-22:30.

Fred Coulthard et son frère Wayne observèrent une brillante lumière rouge paraissant descendre du ciel et atterrir non loin de la colline Murray. Ils remarquèrent que des chevaux qui se trouvaient dans un champ, à 100 m d'eux, étaient dans un état de panique extrême. Retournant à la maison, ils trouvèrent un de leurs trois chats allongé sur le dos, les pattes en l'air. Ils n'arrivèrent pas à le réveiller ni à lui courber les pattes. Soudain, le chat fit un bond en l'air et se détendit comme un ressort — il partit comme une flèche hors de la maison. Les autres chats avaient disparu. L'un d'eux fut retrouvé un peu plus tard, mort écrasé par une voiture de police. Il est étonnant qu'il ne se soit pas écarté de la route en entendant la sirène du véhicule.

Réf. : FSR Special Issue n° 2, « Beyond Condon », juin 1969.

167. Claremont, New-Hampshire (USA) — 30 juillet 1968, après 1:30.

Un homme et une femme, très occupés à meubler leur nouvelle maison, se retirèrent pour dormir vers 1:00 du matin. Les enfants dormaient dans une chambre séparée ; un caniche se trouvait dans la chambre des parents et un berger allemand dans le garage. Des lumières dans un pré voisin attirèrent leur attention ; regardant par une des fenêtres, ils virent un objet circulaire qui se déplaçait lentement à tout juste 3 m du sol, émettant un faisceau lumineux qui descendait verticalement et l'engin faisait entendre un bruit de transformateur. Le caniche tremblait et était très nerveux ; dans le garage, le berger allemand pleurait et gémissait. L'engin resta ainsi au moins deux heures au-dessus du pré. Puis il devint très lumineux et décolla en basculant, juste par-dessus la cime des arbres. Tandis qu'il partait, un fort bourdonnement se fit entendre et le chien enfermé dans le garage pleura désespérément.

Réf. : NICAP, « UFO Investigator », vol. IV, n° 12, pp. 4-5.

168. Scarborough, près du lac Ontario (Canada) 7 septembre 1968 au soir.

Mrs Shirley Shaw, de Scarborough, a déclaré que son chien, un fox-terrier, était devenu extrêmement nerveux alors qu'elle et des voisins observaient trois objets lumineux couleur abricot qui dansaient dans le ciel.

Réf. : J. et C. Lorenzen : « UFOs, The Whole Story », pp. 296-297.

169. Carora (Vénézuéla) — 15 septembre 1968.

Beaucoup de fermiers de la région eurent du mal à maîtriser leur bétail alors qu'un grand objet circulaire, portant des feux clignotants, passait à basse altitude.

Réf. : J. et C. Lorenzen : « UFOs, The Whole Story », pp. 299-300.

170. Medulla, Floride (USA) — 18 octobre 1968, 19:30.

La famille McMullen eut son attention attirée par les aboiements du chien. Les témoins regardèrent dehors et virent un objet pourpre planant à 10 pieds environ au-dessus du sol (3 m). L'objet était entièrement transparent et on voyait à travers la silhouette de deux individus. Tandis que les McMullen regardaient, l'engin se mit à monter vers le ciel. Durant cette période, de mystérieuses explosions furent enregistrées dans la région et d'autres personnes déclarèrent avoir vu, quelques instants avant l'observation des Mc-Mullen, une lumière brillante quittant le sol non loin de l'école, qui se trouve juste au N de la maison des premiers témoins.

Réf. : John Keel : « Operation Trojan Horse », pp. 63-64.

171. Marcellus, New-York State (USA) — 25 novembre 1968, 18:00.

Dans une voiture roulant sur la N 174 se trouvaient Mrs Elaine Peichy, son fils et un chien. Ils remarquèrent soudain cinq lumières clignotantes rouges. La radio de la voiture fut perturbée par des parasites. Un MOC était en train de planer à moins de 30 m du véhicule. Le chien se mit à gémir, puis se laissa tomber du siège arrière en se couvrant les oreilles avec les pattes. Revenant par la même route après avoir déposé son fils, Mrs Peichy rencontra à nouveau le MOC ; le moteur du véhicule perdit de sa puissance et le chien se remit à pleurer.

Réf. : NICAP, « UFO Investigator », vol. IV, n° 10, p. 3.

172. Audeux, Doubs (France) — fin novembre 1968.

Mme Landry, qui habite une ferme, se réveilla en sursaut et constata qu'une intense lumière éclairait sa chambre. Regardant par la croisée, dont les volets étaient ouverts, elle vit que le jardin était tout illuminé. Elle prit la décision de s'y rendre mais, peu rassurée, emmena son chien. L'animal refusa obstinément de sortir et Mme Landry remarqua qu'il avait le poil hérissé. Dès qu'elle mit le pied sur la route, elle ressentit une intense chaleur, anormale en cette saison. Un carcé de fraisiers était éclairé fortement par une lumière blanche qui dessinait sur le sol un cercle de 4 à 5 m de diamètre. Elle leva machinalement les yeux pour trouver la source de cette lumière et vit alors un point lumineux d'où partait le faisceau. En se déplaçant, elle vit un autre point lumineux qui projetait lui aussi un faisceau conique. Elle s'enfuit alors, à la recherche de son fils et

de l'ouvrier de la ferme, mais tous deux étaient sortis à la ville. Puis tout redevint normal et le chien fut à nouveau docile.

Réf. : LDLN, enquête de J. Tyrode.

173. Renton, Etat de Washington (USA) — 30 novembre 1968 au soir.

D'une distance de quelque 300 yards, des enfants d'une dizaine d'années, Scott Sylte et Steve Walker, ont pris plusieurs photographies d'un MOC très lumineux, de couleur orange-rouge, dont le diamètre a été estimé à 50 ou 60 pieds, 40 pieds d'épaisseur et évoluant à environ 100 pieds d'altitude. Les clichés montrent des « hublots » bien définissables. Tandis que cet objet passait, tous les chiens des environs se mirent à aboyer et à hurler furieusement.

Réf. : Dr. W. Gordon Allen : « The 1968 UFO Surveillance of Seattle », FSR Special Issue N° 2, « Beyond Condon », juin 1969.

174. Franois, Doubs (France) — 12 décembre 1968, 19:10.

Un certain nombre de témoins, dont MM. Froidevaux et Marchand, virent une sphère lumineuse orange monter doucement de l'horizon. Puis un long ruban orange s'en échappa, prolongé par une étoile très brillante qui se mit à se déplacer à droite puis à gauche et inversement, sans interruption. Le chat des Froidevaux miaulait désespérément et il fut impossible de le calmer. Tout redevint normal dès la disparition du phénomène.

Réf. : LDLN n° 100, juin 1969, p. 18.

175. Childers, Queensland (Australie) — 17 janvier 1969, 04:30.

Un immigrant roumain, George Vas, a déclaré qu'à 4:30 du matin, lui et sa femme, ainsi que leurs deux filles, âgées d'une dizaine d'années, qui dormaient dans une caravane arrêtée sur le bord de la route, avaient été réveillés par les aboiements de leur chien, Ica. Ils entendirent un fort bourdonnement, « comme un essaim de guêpes » et, jetant un coup d'œil dehors, ils virent une machine émettant une lueur violette et des couleurs iridescentes, d'environ 35 m de diamètre. Des entités en descendirent, « avec des bras et des jambes rigides et des corps sans forme, donnant une lueur pourpre-jaune et hauts trois fois comme des humains ». Pendant dix minutes, ils regardèrent les créatures ramasser des cannes à sucre et d'autres spécimens de plantes.

Réf. : « The News », Adélaïde, 17-1-1969, FSR mai-juin 1969.

176. Crépy-en-Lannois, près de Cambrai (France) — 8 février 1969, 22:00.

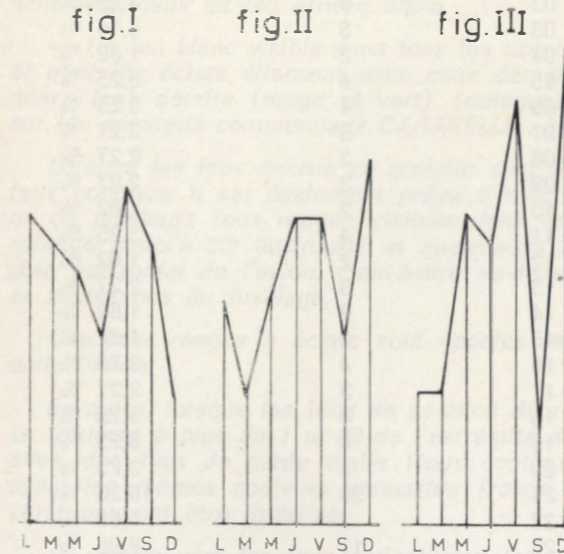
Un MOC est signalé aux environs de Cambrai et est détecté par les radars d'Orly et du Bourget. On le voit passer à Crépy-en-Lannois et il ressemble à un gros projecteur braqué vers le sol, entouré de lueurs bleuâtres. L'objet émet des crépitements aigus. Une patrouille, accompagnée de chiens, part de Crépy-en-Lannois vers la campagne environnante. Les animaux deviennent très agités pendant le passage de l'objet.

Réf. : LDLN Contact Lecteurs, juillet 1970, p. 12. (à suivre)

FLYING SAUCER REVIEW
P. O. Box 25
Barnet, Herts.
EN 5 2NR ANGLETERRE

LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 4)

par M. Jose-Thomas RAMIREZ Y BARBERO



2.1.2. — Diagramme de distribution des jours de la semaine :

Nous allons maintenant étudier la distribution des observations d'OVNI du FEP-74 suivant les jours de la semaine. Sur les 109 catalogués, nous en avons 102 pour lesquels le jour de la semaine est connu, ce qui tend à être un avantage statistique, puisque de cette façon l'effectif peut être utilisé en tant que pourcentage total des observations, ce qui simplifie considérablement les calculs.

Les détracteurs du phénomène OVNI (le plus acharné est peut-être l'U.S.A.F.), avec leur désir constant de discréditer le problème, proclament aux quatre vents que les observations d'OVNI se font principalement en fin de semaine, comme le signale Saunders (1). Les samedis, les gens sortent pour se distraire et, après avoir bu de l'alcool, ils voient des OVNI partout.

Rien n'est plus faux, puisque, comme nous allons le voir, le phénomène lui-même vient contredire catégoriquement cette affirmation aussi singulière que fausse.

Le Dr Vallée fait remarquer, dans une étude de 200 atterrissages français ayant eu lieu lors de la vague de 1954, ainsi que dans d'autres études, que les observations ont une légère tendance à être plus fréquentes le mercredi (2).

Si l'on réalisait cette distribution suivant les nuits des jours de la semaine (3) — corrélation beaucoup plus intéressante du point de vue ufologique, comme le pense mon ami, l'investigateur valencien M. Guasp (4) —, c'est le samedi qui, en règle générale, offrirait le plus petit pourcentage de cas.

Cependant, ces variations sont trop faibles pour qu'elles puissent être statistiquement très significatives, et cette basse activité dans la nuit du samedi peut être due à la mauvaise distribution des nouvelles journalières.

Honnêtement, on ne peut pas dire jusqu'à quel point ces études infirment l'attitude détractrice du phénomène ; nous savons en tout cas qu'elles ne la reflètent pas.

A partir de l'étude de 100 atterrissages ibériques de Ballester Olmos et Vallée (5), j'ai réalisé les diagrammes de distribution en pourcentage de 1.054 cas non ibériques (Fig. 1) et de 81 cas ibériques (Fig. 2), en essayant de déduire de leur étude une constante statistique. Tout ce que l'on peut déduire de cette comparaison, c'est que les fréquences des deux distributions sont aléatoires.

Les dimanches, jeudis et vendredis sont les plus fréquents pour l'Espagne, alors que dans le reste du monde ce sont les vendredis et les lundis.

Il n'y a donc aucune constante statistique dans ces distributions qui ne semblent refléter que les habitudes des témoins.

Dans la Fig. III, j'ai représenté le diagramme en pourcentage du FEP-74, dans lequel on remarque que les observations les plus nombreuses sont faites le dimanche et le vendredi, alors que les moins nombreuses sont faites précisément le samedi.

On ne peut pas comparer cette distribution avec les deux autres, puisqu'aucun résultat concret n'en ressortirait. On remarque seulement que le maximum de la Fig. III coïncide avec celui de la Fig. II, mais leur pourcentage est différent.

Le tableau numérique en pourcentage des trois distributions est le suivant :

JOURS	FIG. I	FIG. II	FIG. III
LUNDI	16 %	13 %	10 %
MARDI	15 %	10 %	10 %
MERCREDI	14 %	13 %	16 %
JEUDI	12 %	16 %	15 %
VENDREDI	17 %	16 %	20 %
SAMEDI	15 %	12 %	9 %
DIMANCHE	10 %	18 %	22 %

On peut déduire de ces données numériques les conclusions provisoires suivantes :

CONCLUSIONS PROVISOIRES :

- Les résultats obtenus par la statistique ne sont pas homogènes.
- Les différences entre les distributions dans les maximums, minimums et pourcentages font apparaître une nette disparité entre elles.
- Les distributions sont faites suivant les caprices du hasard, et non à partir d'une loi théorique de formation.

NOTES :

- (1) SAUNDERS D.R. — « Activité OVNI proportionnellement aux jours de la semaine ». STENDEK 8. Mars 1972.
- (2) VALLÉE J. : — « Certaines constantes dans les atterrissages d'OVNI ». FSR, 1^{er} numéro spécial Sept./Oct. 1956. Traduction espagnole dans « Les humancides ». Ed. Pomaire 1967, Barcelona.

(suite page 24)

suite de la page 23 (Vague Espagnole)

- « A catalogue of 932 landing reports ». FSR XV, 4. Juil./Août 1969.
- « The landings of 1970 ». DATA-NET V. 5. Mai 1971.
- (3) VALLÉE J. — « Activité OVNI en relation avec les nuits des jours de la semaine ». STENDEK 7, Décembre 1971.
- (4) GUASP M. — « Teoria de procesos de los OVNI's ». Ed. de l'auteur. Valencia 1973.
- (5) BALLESTER OLMOS V.J. — VALLÉE J. — « Etude de 100 atterrissages ibériques ». STENDEK N° Extra de Juillet 1971.
- « Passport to Magonia ». Coll. « Otros Mundos » (traduction espagnole). Ed. Plaza et Janes, Borcelona, Mai 1972.
- 2.1.3. — *Diagramme de distribution des heures locales :*

Sur les 109 cas sélectionnés du FEP-74, il n'y en a que 87 pour lesquels l'heure exacte de l'observation est connue.

Il y a d'autre part 6 autres observations dont on connaît non pas l'heure exacte mais le moment de la journée dans lequel elles se sont déroulées (matin, après-midi, lever ou coucher du soleil) ; il est donc relativement facile de les situer approximativement et sans commettre de graves erreurs statistiques.

Et puis il y a quelques observations qui ont duré toute la journée ou toute la nuit ou même le jour et la nuit, etc..., ce qui me permet d'ajouter 30 heures pour compléter l'échantillonnage du total des observations d'OVNI's.

Voilà pourquoi je fais l'analyse statistique des heures locales du FEP-74 à partir d'un total de 123 heures.

Pour réaliser le diagramme de la Fig. 1, j'ai décidé de m'occuper d'abord des heures exactes puis de celles qui ne l'étaient pas. J'ai interpolé ces dernières par défaut lorsque leur excès par rapport à une heure exacte était inférieur à 30 mn ; lorsque cet excès dépassait les 30 mn, je les ai interpolées par excès.

Les 123 heures ont donc été réparties suivant les 24 heures de la journée, ce qui a donné le tableau suivant :

HEURES	NOMBRE DE CAS	POURCENTAGES
01	8	6,50 %
02	4	3,25 %
03	5	4,14 %
04	2	1,62 %
05	4	3,25 %
06	4	3,25 %
07	3	2,27 %
08	3	2,27 %
09	3	2,27 %
10	2	1,62 %
11	4	3,25 %
12	2	1,62 %
13	3	2,27 %
14	2	1,62 %
15	2	1,62 %
16	4	3,25 %
17	3	2,27 %
18	4	3,25 %
19	4	3,25 %
20	4	3,25 %
21	20	16,26 %
22	7	5,69 %
23	11	8,96 %
24	15	12,19 %

Dans le paragraphe 2.2.3 de cette MONOGRAPHIE ANALYTIQUE, qui correspond à l'étude de la 2^e loi tendancielle positive (Loi horaire), on peut vérifier les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

La distribution du nombre des observations suivant les heures locales présente les caractéristiques remarquables ou éléments de base suivants :

- Le phénomène tend à être nocturne comme lors des vagues antérieures
- Le maximum des observations se situe à 21:00 avec un total de 20 cas (16,25 %)
- On observe un deuxième maximum à 24:00, avec un total de 15 cas (12,19 %)
- Les minimums les plus accentués se situent à 04:00, 10:00, 12:00, 14:00 et 15:00, avec seulement 2 cas (1,62 %).

(à suivre)

Un spécialiste fait le point sur la signalisation aérienne des aéronefs

par M. VIAL

Tous les aéronefs (civils et militaires) sont équipés de feux de position et de projecteurs réglementaires placés dans l'ordre suivant :

— Un feu rouge (non occulté) émettant au-dessus et au-dessous du plan horizontal dans un angle de 110° mesuré vers la gauche (bâbord) à partir de l'avant, c'est-à-dire à l'extrémité du saumon d'aile gauche.

— Un feu vert (non occulté) émettant au-dessus et au-dessous du plan horizontal, dans un

angle de 110° mesuré vers la droite (tribord) à partir de l'avant, à l'extrémité du saumon d'aile droite.

— Un feu blanc (non occulté) émettant au-dessus et au-dessous du plan horizontal, dans un angle de 140° réparti également à droite (tribord) et à gauche (bâbord), sur la pointe arrière (étambot) du fuselage.

Ces trois feux peuvent être continus ou des feux à éclats (notamment sur les appareils commerciaux BOEING - DOUGLAS DC 10 ...).

Lorsque les feux décrits plus haut sont des feux à éclats, il est prévu d'installer également :

— Un feu rouge arrière dont les éclats alternent avec ceux du feu arrière blanc.

— Un feu blanc visible dans tous les azimuts et dont les éclats alternent avec ceux des premiers feux décrits (rouge et vert) (notamment sur les appareils commerciaux CARAVELLE ...).

Lorsque les feux décrits en premier sont des feux continus, il est également prévu d'installer un ou plusieurs feux rouges visibles dans tous azimuts jusqu'à 30° au-dessus et au-dessous du plan horizontal de l'avion, c'est-à-dire au-dessus et au-dessous du fuselage.

Ces feux rouges à éclats sont appelés feux anticollision.

En outre, lorsque les feux de position décrits se trouvent à plus de 1 m 80 de l'extrémité des ailes, des feux de garde d'aile (feux continus) ayant les mêmes couleurs prescrites (rouge et vert) peuvent être installés.

Je précise que les feux anticollision (rouge) peuvent aussi être placés au sommet de l'empennage vertical arrière supportant la gouverne de direction.

La portée lumineuse de ces feux varie selon le type d'appareils et les conditions atmosphériques du moment. Par beau temps, ils sont visibles de 10 à 15 km environ.

A cela, j'ajoute que les aéronefs (civils et militaires) sont également munis de projecteurs émettant une lumière blanche, placés soit à l'avant du fuselage, sur les ailes (projecteurs escamotables) ou encore fixés sur la jambe de roulette avant. Ces projecteurs sont allumés au cours des différentes procédures de vol (en cours de procédure d'approche de l'aéroport, à l'atterrissage, au décollage ainsi qu'au cours du vol pour signaler sa présence et éviter les collisions avec les autres appareils en mouvement).

Leur portée lumineuse est variable aussi selon le type d'avion (de 1 à 5 km environ) et bien entendu selon les conditions météorologiques.

Je mentionne que d'autres projecteurs (orientables) équipent les avions commerciaux. Ils sont placés de part et d'autre du fuselage. Ils éclairent les bords d'attaque d'ailes, les entrées d'air des réacteurs. Ceci permet à l'équipage de contrôler, au sol et en vol, le phénomène de givrage de ces parties vitales de l'aéronef. Ces projecteurs sont utilisés fréquemment de jour et de nuit au sol, au décollage, en vol de croisière en altitude, à l'atterrissage.

Les émissions lumineuses des divers feux et projecteurs d'aéronefs énumérés ci-dessus peuvent être confondues à des OVNI's par des personnes non averties.

Je tiens aussi à préciser que les avions civils commerciaux de tous pays, en vertu de la Réglementation Internationale de l'Aviation Civile, emparent des voies aériennes contrôlées bien déterminées. Les appareils militaires évoluent de

leur côté dans des zones aériennes militaires contrôlées.

Chaque appareil est pris en compte par le Centre de Contrôle Régional - CCR correspondant à la région aérienne survolée. Les contacts se font par radio VHF ou UHF et les contrôles se font par radar.

D'autre part, dans les zones d'approche d'aérodrome c'est la Tour de contrôle - TWR locale qui prend en compte l'avion. Ce dernier utilise les systèmes de guidage V.O.R. - GONIO - TACAN - ILS - RADIOBALISES - GLIDE-PATH - RADAR GCA ..., etc... pour ne citer que les plus importants au cours de son vol.

Des Stations de Radar-Contrôle (à l'échelon National - Européen et International) assurent la sécurité des vols. Elles surveillent les espaces et les niveaux de chaque appareils en mouvement.

Les espaces aériens étant en permanence surveillés et contrôlés, il est aisé de savoir à chaque instant (de jour et de nuit) si un aéronef survole tel point d'une région. De ce fait, nous pouvons faire toute vérification dans le cas où un témoin aurait aperçu un phénomène lumineux inhabituel.

A votre question concernant le vol de nuit des hélicoptères, je puis vous dire qu'il n'est pas interdit, mais il doit s'effectuer sous certaines conditions (en vol VFR ou en vol IFR), c'est-à-dire : Vol VFR - Visual Flight Rules = Vol à vue / Vol IFR : Instrumental Flight Rules = Vol aux instruments.

Pour recevoir l'autorisation de vol de nuit, l'hélicoptère doit être équipé des dispositifs de guidage et de contrôle en vol identiques à ceux équipant les avions.

Les hélicoptères (civils et militaires) sont munis de feux de position semblables à ceux qui équipent les avions (feu vert à droite - feu rouge à gauche - feu blanc à l'arrière - feux anticollision à éclats au-dessus et au-dessous de la cabine de pilotage). Des projecteurs de manœuvre (orientables) à lumière blanche sont placés à l'avant de la cabine.

De plus, vu les conditions particulières de vol propres à l'hélicoptère, celui-ci évolue soit en vol horizontal, en vol vertical ascensionnel, en vol stationnaire, en autorotation, et très souvent dans des zones échappant aux contrôles aériens, il est bien difficile de suivre et de connaître les points de mouvement de ce genre d'appareil. Les hélicoptères militaires (et civils quelquefois) en manœuvre ou en mission de recherches de nuit, tous feux allumés, peuvent être également confondus, en vol stationnaire, à un OVNI, par un éventuel témoin au sol.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

Vision nocturne et veillées d'observation

La nuit tous les chats sont gris. Cet aphorisme populaire signifie que la vision de nuit amène des modifications importantes de la performance visuelle.

L'acuité visuelle diminue considérablement (de 10/10 à environ 1/10 pour un œil normal). Cela tient à la structure de la rétine, dont le point de fixation central est surtout formé de cellules spécialisées dans la vision diurne et la reconnaissance des couleurs. Cette zone rétinienne est donc mise en sommeil dans la vision nocturne. Elle donne alors une sensation de tache (13° environ) au centre du champ visuel, où toute perception est abolie.

S'y ajoute, de surcroît, une véritable myopie nocturne, de 1 à 2 dioptries, qui diminue encore l'acuité visuelle et, par là, la sensibilité au mouvement et le sens du relief.

De nuit, pour « voir » un objet, il ne faut pas le fixer, mais porter la direction du regard à environ 20° de celui-ci.

En outre, le champ visuel se contracte en vision nocturne. Sa surface est environ le sixième de celle qu'il couvre en vision diurne.

De nuit, la recherche d'un objectif s'effectue en portant le regard alternativement de droite à gauche, puis de gauche à droite, en décalant à chaque fois la direction du regard dans le sens vertical. Cette sorte de balayage visuel s'acquiert avec un peu d'entraînement.

De nuit, la sensibilité rétinienne se déplace vers les courtes longueurs d'ondes. A brillance égale, la rétine est plus sensible au vert-jaune le jour, et au vert-bleu la nuit. De plus, il n'existe plus de vision colorée aux basses luminances (1).

Si, de jour, un champ de blé tranche par sa clarté sur les prés qui l'entourent, de nuit le contraste s'inverse, pour donner du jaune une tache plus sombre, entourée d'une plage plus claire qui correspond au vert.

L'œil n'a pas la même sensibilité pour chaque couleur du spectre lumineux visible. Un œil normal est surtout sensible aux longueurs d'ondes intermédiaires du spectre lumineux visible, dans les conditions de vision diurne, c'est-à-dire le vert-jaune. Il est myope pour le violet-bleu. Il est hypermétrope pour l'orange-rouge. En accommodation, il voit le rouge plus vite que le bleu. Il le voit mieux et il le voit avant.

Un œil myope voit mieux le bleu. Au contraire, l'œil hypermétrope voit mieux le rouge. L'œil rouge, au contraire, voit mal le rouge, car son accommodation est défaillante.

La vision nocturne n'atteint son efficacité qu'au bout de 30 minutes environ. Ce temps d'adaptation est nécessaire à la synthèse, et à l'accumulation du pourpre rétinien dans les bâtonnets, cellules rétinienne spécialisées dans la vision nocturne. C'est dire l'importance de la pré-adaptation.

L'exposition d'un sujet à la lumière très vive, pendant 2 à 5 heures, d'une plage ensoleillée, ou sur un champ de neige par exemple, amène une augmentation du temps d'adaptation, en même temps qu'une diminution de 20 à 50 % des performances visuelles nocturnes pendant une durée de 5 heures.

L'éblouissement réalise une désadaptation instantanée, par destruction du pourpre rétinien (2). Il entraîne une véritable cécité nocturne, avec une sensation de post images gênantes, qui ne cesse qu'après une nouvelle séquence d'adaptation. De nuit, toujours se méfier des flashes, projecteurs, lampes de poche, briquets, etc... en un mot, de toutes les sources de lumière blanche intense.

La désadaptation rétinienne provoquée par l'éblouissement ne survient pas pour les grandes longueurs d'ondes (rouge). En outre, la désadaptation rétinienne est un phénomène monoculaire. La fermeture des paupières d'un œil, le protège contre l'éblouissement, et garde intacte son adaptation.

Donc, deux solutions : employer des lampes de poche émettant une lumière rouge ou, alors, penser à fermer un œil si l'on doit absolument faire de la lumière.

De nuit, des couleurs peuvent être confondues. Ainsi, à brillance égale, un feu vert et un feu violet peuvent être confondus de nuit. Seul un feu rouge ne peut pas être confondu avec une autre couleur.

La nuit, la fixation d'un point lumineux fixe peut donner l'impression qu'il vrille ou qu'il se déplace. Pour s'en persuader, il suffit de fixer une étoile ou une planète pendant un temps assez long, on a alors l'impression que le point observé se déplace. L'amplitude de ce pseudo mouvement est d'environ 15°. On y remédie en abandonnant un instant la fixation.

La performance visuelle nocturne dépend étroitement de la condition physique générale. Elle diminue avec l'âge, la fatigue, l'insomnie. Elle est altérée lorsque l'organisme est sous l'effet de l'alcool et du tabac.

Enfin, pour mémoire, signalons une anomalie de l'œil qui empêche de distinguer certaines couleurs l'une de l'autre, et notamment le rouge et le vert. Il s'agit du daltonisme, du nom du physicien anglais qui décrit le premier cette affection. Heureusement, cette anomalie est relativement peu fréquente.

La plus grande partie de cet article est tirée du Bulletin de sécurité des vols n° 117 de l'Armée de l'air, sous la signature d'un médecin de première classe, ophtalmologiste des Hôpitaux des armées.

Pour ce qui nous concerne, nous pouvons en tirer quelques conclusions. D'abord, munir les lampes électriques de caches rouges, afin de maintenir l'adaptation rétinienne à la vision nocturne. Et puis, si l'on a décidé de participer à une veillée, éviter dans la journée qui précède, de trop s'exposer, et pendant trop longtemps, à un soleil violent.

Pour les fumeurs invétérés, souvenez-vous que si vous voulez garder l'œil clair, il vous faudra laisser le paquet de gauloises au vestiaire.

Enfin, ne pas oublier de diriger le regard vers un point ou une zone situés à une vingtaine de degrés de l'objectif.

Voilà ! je ne doute pas que, lestés de tous ces bons conseils, nos futures veillées soient des

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

DATE IMPRECISE : MARCONNE (Pas-de-Calais)

Au cours de trois soirées consécutives, de 22:00 à 22:45, une famille de Marconne a vu un OVNI. Beau coup plus gros qu'une étoile, plus lumineux, entouré d'un cercle rouge et vert très estompé, il semblait se déplacer très lentement. Des photos ont été prises (« Courrier Picard » du 14-4-75).

LUNDI 12 MAI 1975 : LUCELLE (Haut-Rhin)

M. Alphonse Gaser, sa famille et six clients, ont pu observer, vers 21:00, un objet lumineux près du réémetteur de télé « Les Ordon », pendant 3 à 4 minutes. De la forme d'une boule de feu orange, l'objet était gigantesque, immobile à quelques centaines de mètres au S-E du relais de TV, au-dessus des arbres. L'objet a disparu d'un coup « comme si on l'avait éteint » (« Dernières Nouvelles d'Alsace » du 15-5-75).

LUNDI 12 MAI 1975 : LAIGNES (Côte-d'Or)

Vers 22:00 à 22:30, M. Leder a remarqué dans le ciel un objet « comme une étoile qui grossissait pour devenir de la taille d'une demi-lune ». La lueur, couleur d'une flamme de bougie, de la forme d'un œuf, se déplaçait lentement suivant une trajectoire triangulaire vers l'O. Le témoin put faire une observation similaire le lendemain à la même heure (« Bien Public » du 16-5-75).

LE 26 MAI 1975 : GONDRECOURT-LE-CHATEAU (Meuse)

Vers 21:30 Mme Galland a aperçu avec sa sœur et sa belle-sœur, un objet rouge orangé, qui s'est immobilisé dans le ciel au-dessus de sa voiture. L'engin aurait atterri ensuite dans le bois d'Amanty (« L'Est Républicain » du 31-5-75).

LE 27 MAI 1975 : ROMANS (Drôme)

Vers 3:00 du matin, deux employés de l'I.P.A.F., dans la zone industrielle de Romans, montaient au sommet d'une cuve prendre le frais, lorsqu'ils virent un objet lenticulaire orange entouré d'un halo de même couleur. Quelques secondes plus tard, un second objet apparut à gauche du premier. Les deux objets semblaient grossir, puis ils diminuèrent à vue d'œil et disparurent vers l'O. Durée de l'observation : 3 minutes. Les deux témoins, MM. Chaillan et Goreini, évaluaient leur altitude entre 500 et 800 m et à 3 km d'eux. Des phénomènes semblables ont été signalés au-dessus de Romans depuis quelques semaines (Journaux de la fin mai 1975).

LES 5, 6, 7 JUIN 1975 : près de BOURG-DE-PEAGE (Drôme)

Mme V..., qui s'occupe d'un élevage de poulets, à Meymans, a observé durant ces trois nuits un objet ovoïde, qui éclairait fortement sa chambre ; la première fois il grossit fortement ; la seconde fois il s'éleva lentement ; et lors de la dernière observation, il fit mouvement vers la droite puis vers la gauche (« Le Dauphiné Libéré » du 14-6-75).

LUNDI 9 JUIN 1975 : POUULLAOUEN (Finistère)

Reentrant en tracteur chez lui, vers 23:45, M. François André a observé pendant 5 minutes, face à la chapelle Saint-Dudec, une boule lumineuse de 0,80 m de diamètre, posée au sol, qui se mit à effectuer de petits sauts sur place. Alertant sa femme, ils assistèrent ensemble au départ de l'OVNI, qui lança deux rayons violets aveuglants (« Ouest-France » du 16-6-75).

(suite page 28)

RESEAU TELEPHONIQUE

Indispensable pour une circulation rapide de l'information et une intervention éventuelle des services de recherches, le réseau téléphonique s'étend aux départements suivants : 02 - 08 - 10 - 14 - 45 - 50 - 51 - 61 - 62 - 59 - 76 - 80 - 89. Seront les bienvenues de nouvelles inscriptions pour les départements : 75 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 27 - 28 - 60 - 77.

Nous insistons sur le fait que les lecteurs ne possédant pas le téléphone peuvent participer en demandant un numéro de poste central qui leur sera communiqué contre enveloppe timbrée à leur adresse. Veuillez joindre en outre 3 timbres pour frais d'établissement, copie et envoi

● ● ●
succès complets. De toute façon, je vous souhaite bonne chance, et surtout, ouvrez l'œil !...

J. CHASSEIGNE.

(1) Luminance. Quotient de l'intensité lumineuse d'une surface, par l'aire apparente de cette surface, pour un observateur lointain.

Le mot luminance a été substitué, en 1948, au mot brillance, qui correspond, dans le langage courant, à l'éclat d'un objet.

(2) Pourpre rétinien. Pigment des bâtonnets de la rétine, qui, rouge dans l'obscurité, blanchit à la lumière, et redevient rouge à l'obscurité.

de circulaires. Pour renseignements complémentaires, se reporter au N° 134 de LDLN. Paul TOUGERON, 57, rue Etienne-Dolet, 92240 MALAKOFF. RESEAU NATIONAL DE DETECTION

L'actuelle réorganisation du réseau national de détection implique le recensement de tous les appareils en service. A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir nous signaler tout appareil qui ne serait pas encore inscrit, en précisant son type, son mode et son lieu d'utilisation, etc... En échange, il vous sera indiqué son numéro d'inscription.

N'oubliez pas par ailleurs de nous communiquer tous les appels de vos détecteurs, qu'ils soient ou non accompagnés de phénomènes insolites, en joignant le plus possible : le type, l'origine, le numéro et la sensibilité de votre appareil, la date et éventuellement l'heure précise de l'appel, les conditions météorologiques et les phénomènes de tous ordres constatés au moment de l'appel ainsi que dans les heures précédentes et suivantes.

Groupement Technique de Recherche, 8, passage des Entrepreneurs — 75015 PARIS.

PRENEZ NOTE :
LE SECRETARIAT DE LDLN NE SERA PAS EN MESURE DE REPOUDRE DU 1^{ER} AU 15 SEPTEMBRE.

NOUVELLES RECENTES (Suite de la page 27)

JEUDI 12 JUILLET 1975 : COLPO (Morbihan)

Un OVNI, très brillant, a été observé et photographié, au-dessus de la forêt de Lanvaux, par M. et Mme Guillemet. L'objet est passé d'une immobilisation de quelques minutes à une lente descente, puis tout a disparu (« Ouest-France » du 14-6-75).

MI-JUIN 1975 : PARIS

En même temps que son téléviseur se détraquait sans raison apparente, Mlle Eliane Comte a aperçu un grand éclair blanc, puis, à une altitude estimée à 300 m, une sorte de cylindre ou cercle, blanc et scintillant, pourvu d'un point lumineux vert. Après une immobilisation, l'objet s'est élevé en pénétrant dans la couche nuageuse. D'autres témoins isolés ont déclaré avoir vu cet objet (« L'Aurore » du 20-6-75).

MI-JUIN 1975 : SENLIS (Oise)

Mlle Sylviane Uyttersprof et M. J.-P. Marlot ont observé, à 3 km de Senlis, un OVNI très lumineux se déplaçant du S-E au N-E, à quelques mètres du sol (« Le Dauphiné Libéré » du 18-6-75).

Il n'y a quand même pas que les ovnis qui volent !

...Et qui intéressent nos lecteurs ! Nombreux sont ceux qui se passionnent pour l'aviation et pour les sports aériens, certains sont également d'excellents pilotes.

Nous avons rencontré pour eux l'équipe rédactionnelle de la revue : « PILOTE PRIVE », une équipe jeune, dynamique, et qui ne se prend au sérieux que pour son travail ; mais alors très au sérieux, sur le plan documentaire et technique, ce qui n'empêche pas les textes d'être pleins d'humour et très agréables à lire.

La revue traite de l'aviation d'agrément, de sport et d'affaires. Une très large place est réservée aux autres sports et activités de l'air : planeurs, ballons, montgolfières, ailes libres, maquettes, parachutes, etc... Et une rubrique « OVNI », dirigée en exclusivité par LDLN.

« L'AERO-CLUB ET LE PILOTE PRIVE » la revue des loisirs de l'air : 8 F le numéro en kiosque ; abonnements : 80 F à l'année pour 12 numéros. Adresse : 8, rue Milton, 75009 PARIS. Règlement par mandat, chèque bancaire ou postal à l'ordre de S.E.E.S. — C.C.P. : LA SOURCE 33 829-32.

UN OUVRAGE QUI FAIT REFLECHIR

LE COLLEGE INVISIBLE

par Jacques VALLÉE

Franco : 33 F

En vente à la Librairie des Archers
(Service spécial LDLN), 13, rue Gasparin,
69002 LYON (C.C.P. LYON 156-64)

LA LIBRAIRIE DES ARCHERS, A LYON, SERA
FERMEE DURANT TOUT LE MOIS D'AOUT.
TOUTE COMMANDE PASSEE FIN JUILLET
SUBIRA DONC UN RETARD.



**SUR LA ROUTE DES VACANCES
N'OUBLIEZ PAS VOTRE
MACARON L. D. L. N.**

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	5,50 F
pour 5 macarons :	7,00 F
pour 10 macarons :	10,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3^e trimestre 1975